

LE CIHEAM
Une Histoire Méditerranéenne

(1962 – 2012)





Le CIHEAM

Une Histoire Méditerranéenne

(1962 – 2012)

Ce document a été élaboré sur la base des documents d'archives du CIHEAM
et sur une série d'entretiens avec des personnes qui ont fait,
hier et aujourd'hui, l'histoire de cette Institution

Ce travail de recherche, de synthèse et d'écriture a été mené entre
avril et septembre 2012 par Sébastien Abis, Pierre Blanc et Matthieu Brun.



Sommaire

Introduction.....	5
1. Le temps de la conception.....	7
2. Naissance et croissance.....	19
3. Elargissements et approfondissements.....	29
4. De Barcelone à nos jours : le tournant du millénaire.....	41
Conclusion.....	63
Annexes.....	65



Abréviations et sigles

BEI	Banque européenne d'investissement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CA	Conseil d'administration
CEAS	Centre d'études agricoles européennes
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CED	Communauté européenne de défense
CEE	Communauté économique européenne
CGIAR	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
CIHEAM	Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes
CSIC	Conseil national de la recherche scientifique (Espagne)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international du développement agricole
ICARDA	Centre international pour la recherche agricole dans les zones arides
IIRB	Institut international des recherches betteravières,
INIA	Institut national de la recherche agronomique (Espagne)
INRA	Institut national de la recherche agronomique (France)
MOAN	Réseau méditerranéen sur l'agriculture biologique
OADA	Organisation arabe du développement agricole
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OECE	Organisation européenne de coopération économique
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OIV	Organisation internationale de la vigne et du vin
OMC	Organisation mondiale du commerce
PAC	Politique agricole commune
PAM	Plan d'action pour la Méditerranée
PAR	Programme d'action régional
PCRDT	Programme cadre de recherche et de développement technique
PEM	Processus euro-méditerranéen
PEV	Politique européenne de voisinage
PSEM	Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UPM	Union pour la Méditerranée



Introduction

Organisation intergouvernementale comptant 13 Etats de la Méditerranée, le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) fête ses 50 ans en 2012.

50 ans, c'est une étape importante au cours d'une vie humaine. C'est également le temps du retour lucide sur soi-même. Moins pour regretter le défilé du temps qui s'écoule que pour apprécier l'étendue du chemin parcouru. Sur ce chemin, des rencontres et des événements ont compté. Les désirs et les projets ont dû être révisés au prisme d'un réel parfois implacable. Mais si le cours de la vie en a été parfois modifié, au point de laisser paraître de larges méandres, il n'en demeure pas moins qu'il a pu épouser la trajectoire envisagée. Après tout, c'est la marque même des hommes que d'avoir cette capacité à construire un projet qui les élance dans une direction souhaitée. Autrefois, Sénèque suggérait qu'« *il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va* ». La formule a le mérite de souligner la chance d'être doté d'un certain cap et d'une voilure solide.

Cette chance, le CIHEAM a su la saisir. 50 ans que ce beau vaisseau navigue en Méditerranée, cherchant les vents favorables, luttant contre les tempêtes mais gardant le cap qu'il s'est donné de relier les rives méditerranéennes. Ce livre raconte cette histoire. L'histoire d'une organisation conçue dans un monde tout juste sorti de la Seconde Guerre mondiale et déjà divisé en aires d'influences. En dépit de ces vents défavorables, les concepteurs du CIHEAM, des hommes et derrière eux des Etats, ont voulu engager ce vaisseau sur la mer Méditerranée.

50 ans après, il faut rendre hommage à ces femmes et ces hommes, à ces équipages qui ont conduit le CIHEAM sur une mer parfois trop calme pour avancer, parfois trop houleuse pour ne pas craindre l'avarie. 50 ans après, il importe également de regarder le chemin parcouru, de mesurer à quel point le projet initial a pu prendre forme. A force de patience, de rencontres, de réformes aussi, le CIHEAM a su garder cette direction envisagée par ceux qui l'avaient imaginée et lancée dans l'aventure méditerranéenne. 50 ans après, il est impressionnant de voir combien ce vaisseau a été un véritable passeur entre les rives.

Passeur de savoirs, de cultures mais aussi d'espoirs et d'amitiés, le CIHEAM a permis à ceux qui valorisent la terre des différents côtés de la Méditerranée d'entrer aussi dans une relation d'échanges et de coopération. Plusieurs générations de chercheurs,



d'étudiants et d'acteurs politiques sont ainsi montées sur ce vaisseau ou l'ont croisé au gré de leur navigation. Au cours de cette histoire, ce sont aussi de nouveaux Etats qui sont venus l'enrichir et le propulser vers de nouveaux horizons. C'est ici qu'il faut souligner en particulier le rôle déterminant des délégués qui se sont succédé au fil des années pour représenter leur pays au Conseil d'administration du CIHEAM. Alors que la cartographie du CIHEAM se transformait, celui-ci avançait avec la conviction que l'agriculture, l'alimentation et le développement de tous les territoires constituaient les points cardinaux de son voyage. L'expérience accumulée au cours de ces 50 ans permet en outre de s'adapter aux nouveaux défis de l'époque contemporaine et de surmonter les difficultés actuelles. Après tout, le contexte politique et financier en 2012 n'est pas moins complexe qu'il ne le fut en 1962.

Dire le passé du CIHEAM, c'est donc révéler l'originalité de cette organisation mais également la force inventive des hommes et l'audace des Etats qui ont voulu cette histoire. Raconter cette histoire, c'est par ailleurs explorer les trajectoires de la Méditerranée tant la vie du CIHEAM a été mêlée aux vicissitudes politiques d'une région souvent troublée mais toujours riche de ses hommes. Dire cette histoire, c'est enfin regarder l'avenir non pour prédire ce qu'il sera, mais pour souligner les promesses qu'il porte si les énergies ici dévoilées continuent d'être à l'œuvre. Des hommes, des histoires et un itinéraire méditerranéen, voilà la triple dimension de ce livre qui s'articule autour des moments phares du CIHEAM.



1. Le temps de la conception

Imaginant sa création à la fin des années 1950, les concepteurs du CIHEAM ont été des pionniers de l'idée méditerranéenne. Qu'ils en fussent conscients ou non, ils s'inscrivaient en fait dans une généalogie qui remonte au saint-simonisme, une idéologie sociopolitique qui a fleuri au 19^{ème} siècle.

Une lente maturation

Pour les tenants de ce courant, la paix définitive en Méditerranée passait par la prospérité et celle-ci était conditionnée par le progrès technique. La sortie de tous les anciens régimes ne pouvait donc se faire sans l'engagement des ingénieurs et des scientifiques et la production de connaissances utiles au développement (qui sera le cœur de métier du CIHEAM). Pensée tournée vers la France à ses débuts, elle a progressivement élargi son objet à la Méditerranée, considérant que les habitants de cet espace avaient un destin commun. Ferdinand de Lesseps (1805-1894), concepteur du canal de Suez, et Michel Chevalier (1806-1879), auteur du *système de la Méditerranée*, sont les figures de proue de cette pensée saint-simonienne devenue profondément méditerranéenne à la fin du 19^{ème} siècle.

Au moment où le saint-simonisme s'intéressait à la Méditerranée, c'est une autre représentation géopolitique - l'arabisme - qui émergea chez certains intellectuels arabes, avant de devenir très prégnante dans les pays du Machrek et du Maghreb au cours du 20^{ème} siècle. C'est ce nationalisme arabe qui catalysera tous les mouvements de libération traversant la région. C'est en son nom que la Syrie, l'Irak, la Transjordanie (bientôt renommée Jordanie) et le Liban vont se défaire des mandats européens mis en place après la Première Guerre mondiale. C'est aussi au nom de ce nationalisme que l'Egypte va définitivement assumer son indépendance pourtant effective depuis 1923, les officiers libres ayant déposé en 1952 le roi Farouk très lié aux Britanniques. C'est enfin ce nationalisme arabe qui va pousser les pays du Maghreb à s'abstraire des anciennes puissances tutélaires.

Avant cette émancipation des pays arabes, l'idée méditerranéenne ne pouvait être au Sud et à l'Est qu'une idée imposée, *a fortiori* non désirée. C'est d'abord au Nord que son expression, débarrassée de tout relent de colonialisme, a refait son lit après la Seconde Guerre mondiale, le catalyseur indirect de ce processus méditerranéen étant



bien le lancement de la construction européenne. Dans une Europe sortie meurtrie du conflit mondial, certains visionnaires du Vieux Continent (Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Paul-Henri Spaak, Charles De Gaulle, Konrad Adenauer, Jean Monnet) ont déployé la vision d'une Europe de la paix qui passerait par une prospérité partagée. Est-il besoin de rappeler que la construction européenne participe avant tout d'une idée pacifique ? « *On n'a pas fait l'Europe, on a eu la guerre* » dira Schuman en 1951. Et à défaut de pouvoir mettre en place des institutions intégrées rapidement, c'est par des « solidarités de fait » que cette Europe commence à se construire, notamment avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) qui est portée sur les fonds baptismaux en 1951.

Après la menace d'un avortement de la construction de l'Europe sur fond d'échec de la Communauté européenne de défense (CED) en 1954, le projet repart de plus belle avec le Traité de Rome en 1957 qui pose les bases d'une institutionnalisation de l'Europe. Ce traité fondateur met en avant la nécessité d'accélérer « les solidarités de fait » par l'émergence d'un espace économique. Sachant que l'économie est un vecteur puissant d'intégration, le marché commun est ainsi institué. Et sur un marché où la part des produits agricoles échangés est importante, une grande politique agricole commune (PAC) va être progressivement déployée. D'autres raisons expliquent ce choix d'une priorité donnée à l'agriculture. En particulier, la fonction alimentaire de l'agriculture est essentielle pour la stabilité et l'indépendance de cette Europe naissante. Les ménages consacrent alors la moitié de leur budget aux dépenses alimentaires et les pays adhérents sont fortement dépendants du reste du monde en termes d'approvisionnements. De plus, il ne peut être envisageable de conduire un essor industriel en Europe sans une relative convergence salariale ; or les salaires sont déterminés en grande partie par le montant des produits agricoles étant donné leur importance à ce moment-là dans le budget des ménages. L'article 39 du Traité de Rome qui institue la Communauté économique européenne (CEE), le 25 mars 1957, stipule que l'un des buts de la PAC est « *d'accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique* ». Ainsi, afin d'inciter les agriculteurs à produire, un système de prix garantis est mis en œuvre. Enfin, le marché des produits agricoles de l'Europe à Six est progressivement unifié tandis qu'il est protégé des importations par un système associant préférence communautaire et prélèvements aux frontières.

Après le charbon et l'acier qui étaient devenus facteurs de coopération, après qu'ils servent à faire la guerre, ce sont donc les produits agricoles qui sont mis en priorité dans cette Europe en construction. Mais cette Europe ne compte alors



que six pays, descendants de l'Europe carolingienne. Aussi novatrice soit-elle, cette Europe introduit donc un décalage avec les autres territoires du Vieux Continent. Évidemment, loin des Pères de l'Europe l'idée de se fermer au reste du continent. Mais ils voyaient plus loin encore. D'ailleurs, Robert Schuman, dans le discours de fondation de la CECA en 1951, affirmait que l'Europe en construction devait faciliter le développement de l'Afrique incluant évidemment l'Afrique du Nord : « *L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles: le développement du continent africain* ». A fortiori, l'Europe en construction n'avait pas vocation à vivre durablement séparée du reste des autres pays du Vieux Continent.

Un homme, une idée

C'est avec cet arrière-plan géopolitique d'une Europe mobilisée pour la paix et le développement, qu'un homme issu d'un pays non-intégré à la CEE va concevoir l'idée d'une communauté agronomique méditerranéenne. Il s'agit de l'espagnol **Don Ramón Esteruelas** dont l'opiniâtreté et l'intuition seront soulignées par le grec **Albert Simantov**, Président du CIHEAM de 1988 à 1992. En 2002, celui-ci s'exprimait ainsi : « *Si nous existons aujourd'hui, nous le devons à **Don Ramón Esteruelas** qui, en 1959, avec l'imagination, l'obstination, la persévérance est parvenu au bout de trois ans d'effort de créer cette Institution* ». **Don Ramón Esteruelas** est un Aragonais très ouvert sur le monde, un agronome devenu diplomate, un scientifique doublé d'un visionnaire. Né en 1907 dans le village de Biota au nord-ouest de l'Aragon, il a fait ses études supérieures à Madrid d'où il est sorti docteur-ingénieur en agronomie. Il a complété sa formation par un diplôme en économie de l'Université de Montpellier avant de partir comme enseignant à l'Université d'Aarhus au Danemark. Par la suite, sa carrière va prendre une dimension étonnante, avec plusieurs mandats de haut niveau tant dans le domaine scientifique qu'administratif et diplomatique. Très ancré dans son pays et dans sa région d'origine, il y exerce diverses responsabilités, notamment en tant que Directeur général du ministère espagnol de l'Agriculture et Président du conseil de l'Institut espagnol de recherche agronomique (INIA). Il n'en oublie pas moins ses origines géographiques. Il porte dans les années 1950 le projet de construction d'un canal d'irrigation révolutionnant l'agriculture dans sa région natale de *las cinco villas*, devenue l'un des greniers de l'Espagne. Le passage de l'agriculture pluviale (*secano*) à l'agriculture irriguée (*regadío*) en Espagne s'opère alors, et les Pyrénées offrent un château d'eau pour irriguer les terres arables de l'Aragon.



Dès 1959, la crise économique en Espagne (inflation forte, émigration de la main-d'œuvre vers le reste de l'Europe, stagnation de l'industrie) pousse l'Etat, avec les conseils de l'OECE (Organisation européenne de coopération économique) et de la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement), à adopter une autre politique d'ouverture économique en rupture avec la politique autarcique qui avait été choisie jusqu'alors. La visite du président des Etats-Unis Dwight Eisenhower en 1959 marque la sortie de l'isolement espagnol et son ancrage sur la scène européenne et internationale. Dans ce contexte, l'Etat se fixe pour objectif de transformer sa paysannerie et de créer de véritables entreprises agricoles fonctionnant suivant lesdites règles du marché pour répondre à une demande intérieure et pour se projeter sur les marchés extérieurs. Cependant, cette révolution agricole ne peut se déployer sans améliorer la formation des agriculteurs et des ingénieurs. Conscient des bienfaits de la coopération multilatérale pour la formation, **Don Ramón Esteruelas** veut la promouvoir en l'étendant à la Méditerranée et à la recherche pour résoudre les problèmes qui se posent aux agricultures de cette région.

A ce moment-là, **Don Ramón Esteruelas** est déjà fortement investi à l'étranger. Après avoir été attaché agricole à l'Ambassade d'Espagne à Paris, il est nommé délégué de son pays au sein de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE). Et c'est dans cette structure, où il exerce aussi la présidence du comité agricole, qu'il trouvera des alliés dans d'autres pays européens pour faire avancer son idée. Fondée en 1948 pour mettre en œuvre le plan Marshall, l'OECE a distribué, jusqu'en 1952, les 13 milliards de dollars de l'aide américaine qui constitue le moteur du sursaut économique de l'Europe depuis l'Ouest jusqu'à la Turquie. Evidemment l'arrière-plan géopolitique est loin d'être absent, cette aide permettant en particulier d'assurer l'essor de pays entourant l'URSS et donc leur arrimage aux Etats-Unis. Pour autant, après l'arrêt de cette mission en 1952, l'OECE n'a pas été dissoute et elle s'est tournée vers les études économiques ; en outre son regard a commencé à se projeter au-delà de la dimension européenne en s'intéressant aux pays développés. Elle prendra finalement le nom d'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 1961 pour inclure l'ensemble des pays développés et pas seulement l'Europe.

L'idée se précise

C'est le 8 novembre 1958, que les directeurs généraux de l'Agriculture et les directeurs des services de vulgarisation agricole des pays méditerranéens de l'OECE,

suite à la proposition de **Don Ramón Esteruelas**, recommandent pour la première fois la création d'un Centre International Post Universitaire Agricole Méditerranéen. Comme le mentionnera la première brochure du CIHEAM publiée en 1963, « *les pays méditerranéens dépensent [alors] relativement peu en pourcentage du revenu agricole, pour la recherche, l'enseignement et la vulgarisation agricoles. Or, l'évolution du monde moderne démontre que les disparités dans le développement économique et social de l'agriculture dépendront davantage dans l'avenir des disparités actuelles des investissements intellectuels que de celles des investissements matériels. L'insuffisance de personnel technique et scientifique formé aux méthodes modernes constitue dans l'immédiat un sérieux handicap pour le développement de l'agriculture. (...) Le meilleur moyen de parer à ces difficultés est de chercher sur le plan international, une coordination plus étroite des efforts et une coopération continue dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, notamment par des échanges de professeurs et d'étudiants. Ce sont ces considérations qui ont amené les Directeurs Généraux de l'Agriculture des pays méditerranéens, suite à une proposition du délégué de l'Espagne, à préconiser au cours d'une conférence qui s'est tenue en 1958 sous les auspices de l'OECE, la création d'un Centre International Post Universitaire Agricole Méditerranéen dont les objectifs seraient :*

- *de dispenser un enseignement complémentaire technique, économique et social, aux diplômés des écoles supérieures et des facultés d'agronomie de ces pays*
- *de procéder à l'examen des problèmes internationaux posés par le développement agricole*
- *de contribuer à développer l'esprit de coopération internationale parmi les futurs cadres de l'agriculture des pays méditerranéens. »*

Lancé par l'OECE, le processus de création de cette nouvelle organisation implique également le Conseil de l'Europe créé en 1949 pour défendre les droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de droit. Un représentant du Conseil était d'ailleurs présent à la réunion de l'OECE de novembre 1958. Dès le 25 avril 1959, le Conseil de l'Europe inscrit le projet sur la liste des affaires à traiter dans le cadre de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. La concertation entre cette institution et l'OECE en vue de la création de l'organisation méditerranéenne va durer un peu plus de deux années. Finalement, le conseil de l'OCDE, le 30 janvier 1962, puis le comité des ministres du Conseil de l'Europe, le 2 février 1962, invitent les gouvernements des pays intéressés à signer l'accord portant création du CIHEAM. C'est chose faite, au siège de l'OCDE



au château de la Muette à Paris, le 21 mai 1962. Il convient de citer cet accord : « *Les gouvernements de l'Espagne, de la République Française, du Royaume de Grèce, de la République Italienne, de la République Portugaise, de la République de Turquie et de la République Populaire Fédérale de Yougoslavie, constatant que l'agriculture est l'activité fondamentale du bassin méditerranéen et qu'il est souhaitable d'établir, dans le domaine de l'enseignement supérieur agricole, une coopération étroite entre les pays de cette région dont l'unité repose sur des fondements géologiques, géographiques, climatiques et humains ; constatant que l'agriculture du bassin méditerranéen a besoin de former des cadres dont la qualification pourrait être développée grâce à un enseignement supérieur complémentaire dispensé par des professeurs de renommée internationale ; estimant que le développement agricole exige la plus étroite coopération entre les pays méditerranéens ; (...) sont convenus qu'il est créé sous l'égide de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique et du Conseil de l'Europe, un Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes qui a pour objet de donner un enseignement complémentaire tant économique que technique, et de développer l'esprit de coopération internationale parmi les cadres de l'agriculture des pays méditerranéens* ».

L'union dans la diversité

Le CIHEAM a réussi le pari d'unir des pays à un moment où la division est portée à son paroxysme. Le Mur de Berlin vient d'être édifié et marque physiquement la division du monde. De plus, les pays fondateurs du CIHEAM se trouvent alors dans des situations très contrastées tant sur le plan politique que du point de vue économique. Et c'est bien toute la force du CIHEAM que d'avoir permis cela. Ceci est d'autant plus remarquable que l'Espagne s'ouvre sur le plan économique mais demeure sous le régime autoritaire de Franco. Engagée dans les Trente Glorieuses, la France connaît une situation économique de forte croissance dans un contexte de forte industrialisation, tandis que sur le plan géopolitique, elle vient de sortir de l'épineuse question algérienne. La Grèce, après une guerre civile tragique, vient juste de s'associer avec la CEE. La Turquie sort également d'une période troublée sur le plan politique puisqu'elle a connu un coup d'Etat en 1960 avant que des élections soient organisées l'année suivante. Le Portugal vit au rythme de la dictature de Salazar et le marasme économique oblige nombre de ses habitants à chercher du travail ailleurs, notamment en France. Après avoir connu des conflits internes pendant la Seconde Guerre mondiale, la « seconde » Yougoslavie est refondée en 1945 en choisissant le socialisme autogestionnaire comme modèle économique



doublé d'un régime autoritaire sur le plan politique. L'Italie, après la Seconde Guerre mondiale, connaît un régime d'alternance depuis le référendum institutionnel en 1946 qui a donné la victoire aux Républicains. Cependant son économie demeure fracturée entre le sud et le nord de la péninsule.

Ainsi, par cet accord, le CIHEAM réussit à intégrer des réalités nationales différentes sur le plan socioculturel, économique et politique. Il en est de même au niveau agricole où les situations sont là aussi très différentes tant du point de vue des structures d'exploitations que des niveaux de productivité. Par ailleurs, les pays du CIHEAM abritent des sociétés plus ou moins agricoles. Au début des années 1960, le pourcentage d'actifs agricoles atteint plus de 70% en Turquie, 49% en Yougoslavie, 47% en Grèce, 37% au Portugal et 35% en Espagne. C'est en France et en Italie que les pourcentages sont les plus faibles, atteignant respectivement 17% et 24%, mais ces pays demeurent très attachés à leur secteur agricole au poids économique certain.

Derrière l'appellation de pays méditerranéens, il y a quand même une distinction à faire entre ceux dont le territoire est majoritairement méditerranéen (Espagne, Grèce) et ceux dont les espaces géographiques plus tempérés dominent (Turquie, Yougoslavie, France). En fait, la présence de secteurs tempérés et de secteurs plus méditerranéens permet de combiner « greniers et étables » d'un côté et « jardins » de l'autre. Cette dichotomie chère à **Edgard Pisani**, Président du CIHEAM de 1991 à 1995, s'amplifiera par la suite avec l'adhésion des pays arabes. En outre, l'agriculture connaît des difficultés majeures dans ces différents pays. D'abord, un certain dualisme agricole persiste. Il est parfois poussé à son paroxysme en Espagne où s'opposent structures latifundiaires et petites exploitations voire paysannerie sans terre. Ce dualisme est également exemplaire en Yougoslavie où les grandes structures autogérées (les agro-combinats) contrastent avec les petites exploitations privées qui n'ont pas été touchées par les politiques de nationalisation agraire. Ensuite, plus ou moins liés à ce clivage structurel, les niveaux de productivité sont encore très faibles, particulièrement dans les zones non-irriguées. Cette situation donne lieu à des dépendances alimentaires variables selon les pays et selon les produits. La France et la Turquie sont ainsi les seules, à l'époque, à s'approcher de l'autosuffisance céréalière et laitière.

Ainsi, afin d'améliorer les performances agricoles de tous ces pays, les fondateurs du CIHEAM, tout en comprenant bien le rôle stratégique de l'agriculture dans la région du bassin méditerranéen, affirment le rôle puissant de la formation agronomique comme levier du développement. Ce qui est très original pour l'époque, c'est de penser cette



promotion pédagogique par la création d'un outil de coopération. Il s'agit de fournir un système international d'enseignement qui vient en complément des systèmes d'enseignements nationaux. Evidemment, si le CIHEAM a pour vocation d'aider au développement agricole des pays fondateurs, il n'en abandonne pas moins les pays du Sud et de l'Est du Bassin et par-delà le monde. Prononcé lors de l'inauguration de l'Institut de Bari, le 19 novembre 1961, le discours du professeur Giuseppe di Nardi indique clairement cette ambition et le contexte dans lequel la planète se trouve alors : *« L'agriculture des pays sous-développés se trouve dans une position stratégique, et on ne peut penser qu'elle puisse être supplantée. Mais pour que l'agriculture devienne le premier moteur du développement, elle doit être conduite avec les techniques les plus avancées. La formation des agronomes est donc la condition préalable du développement, les pays sous-développés sont menacés par leur propre expansion démographique. Ils doivent gagner la lutte entre l'accroissement de la population et l'augmentation des subsistances. L'Occident, avec son patrimoine économique et culturel, est leur allié naturel. Ce Centre se place parmi les nombreux témoignages de la solidarité spontanée de l'Occident vers le Tiers Monde. Notre souhait est que les jeunes qui sont venus ici pour l'animer de leur présence, soient profondément saisis par la mission sociale qui leur est confiée. »* Pour mesurer la résonance de ces mots, faut-il rappeler le contexte de décolonisation dans lequel le CIHEAM se trouve alors ?

Cette ouverture sur le Sud commence par celle sur le proche voisinage, à savoir l'ensemble du bassin méditerranéen. A ce moment-là, la préoccupation méditerranéenne est apparue à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Autre création d'après guerre, l'organisation onusienne publie en mars 1960 un rapport sur le « projet de développement méditerranéen » qui est l'aboutissement d'une série d'études sur les problèmes que posent l'agriculture, la sylviculture et, d'une manière générale, le développement économique des pays de la région méditerranéenne conçue dans une vision plus large que la Méditerranée septentrionale puisqu'elle inclut l'Afrique du Nord et le Proche-Orient. Ecrit en 1960, ce rapport prévoit que la population devrait être en 1975 de 40% supérieure par rapport à l'année de référence 1956, le déficit en blé de la région augmenter probablement dans la même période et la production de viande ne pas suffire pour satisfaire la demande. Ce rapport appelle à une révolution agricole dans cet espace méditerranéen qui passe notamment par la qualification des hommes. Avec le CIHEAM, cette priorité donnée à l'excellence des cadres de l'agriculture a trouvé un cadre multilatéral original. C'est l'ensemble de ses Etats membres qui doit œuvrer à la promotion scientifique, technique et humaine de tous les étudiants, quelle que soit leur origine géographique.



Deux Instituts pour commencer

A sa création en 1962, le CIHEAM se partage entre le Secrétariat général situé à Paris et deux Instituts agronomiques méditerranéens (IAM), à Bari et à Montpellier. Financés par leur pays d'accueil, ces Instituts, ont été inaugurés quelques mois avant la signature du traité fondateur à Paris en mai 1962. En effet, les IAM de Montpellier et de Bari ont ouvert leurs portes le 18 novembre 1961 pour une première session de formation à destination d'étudiants venus des pays membres ainsi que d'Égypte, d'Israël, de Syrie, de Tunisie, du Liban, de Malte, du Maroc, les voyages et séjours des étudiants étant financés par l'OCDE, la France et l'Italie. Avant que le choix se porte sur ces deux villes, plusieurs pays avaient émis à l'OCDE des propositions d'accueil pour les Instituts. La France s'était vite décidée pour le site de Montpellier, la Turquie avait proposé Izmir en juin 1960 et l'Espagne avait avancé les pistes de Valence et de Madrid en juin 1960. De son côté, la Grèce avait proposé Salonique et Athènes en septembre 1960. Enfin, l'Italie avait présenté les candidatures de Naples et de Bari en juillet 1960. Progressivement, la Grèce et la Turquie ont suspendu leurs candidatures, et, en mars 1961, ne restaient en lice que la France avec Montpellier, l'Italie avec Naples et Bari et l'Espagne avec Barcelone en remplacement de Madrid et Valence.

Au final, le choix a donc été porté sur Bari et Montpellier. Il faut dire que la création de ces Instituts était liée notamment à l'engagement de certains hommes. Ainsi l'idée de Bari a été poussée par Aldo Moro, un homme politique de première importance dans l'Italie d'après-guerre. Originaire de Maglie dans les Pouilles, il a été professeur de droit à l'Université de Bari avant d'exercer nombre de fonctions politiques de haut niveau (garde des sceaux et ministre de l'Éducation en particulier) puis de devenir à plusieurs reprises Président du Conseil. Cette idée a été portée également par le Professeur Pasquale Del Prete, recteur de l'Université de Bari, devenu ensuite le premier directeur de l'IAM de Bari, et **Carlo Scarascia Mugnozza** qui deviendra Président du CIHEAM entre 1983 et 1987. Celui-ci est alors membre du premier Parlement européen tout comme René Charpentier qui porta le projet d'Institut agronomique à Montpellier, l'un et l'autre étant également membres de la même mouvance (Démocratie-chrétienne en Italie, Mouvement des républicains populaires en France). Le choix de Montpellier est également né d'une rencontre. **Don Ramón Esteruelas** y a fait une partie de ses études et il s'est pris d'amitié pour le directeur de l'école nationale supérieure d'agronomie (ENSA), Gabriel Buchet. Celui-ci est à la tête d'une école nationale dont la réputation s'est construite avec la réussite de son combat contre le phylloxera qui a tant détruit de vignobles ! (Rappelons que c'est le professeur Jules-Emile Planchon de l'université



de Montpellier qui identifia au 19^{ème} siècle le *phylloxera vastatrix* comme la cause de la rouille de la vigne.) L'ENSA de Montpellier accueillait déjà une station de l'Institut français de la recherche agronomique (INRA) depuis 1949 et la perspective d'établir un institut méditerranéen ravissait son directeur. C'est d'ailleurs lui, Gabriel Buchet, qui devient le premier directeur de l'IAM de Montpellier dont le rattachement à l'école supérieure d'agronomie deviendra ensuite définitivement caduque. L'implantation à Montpellier doit aussi beaucoup aux interventions du député de l'Hérault, Paul Coste-Floret, qui fut ministre en France sous la IV^{ème} République et qui était natif de la ville.

Les deux IAM sont donc ancrés à de grandes régions agricoles, ce qui facilite les visites de terrain et les projets de recherche. En outre, la position des deux villes, déjà désenclavées, permet un accès facile aux étudiants et aux professeurs, l'idée originelle étant d'accueillir des professeurs visitants. Elles se trouvent au cœur de régions très tournées vers les grandes productions méditerranéennes, notamment la viticulture et l'oléiculture. Ainsi, la région des Pouilles a été ciblée par le gouvernement italien comme une zone de « colonisation agricole ». Ceci a conduit Bari à devenir le siège de l'une des plus grandes organisations de réformes foncières du pays. De même, elle abrite l'organisation pour le développement de l'irrigation et la transformation agricole dans les Pouilles et la Lucanie, l'unique en son genre en Italie, dont l'objectif était de promouvoir le développement de l'irrigation. De la faculté d'agronomie où il est implanté, l'Institut se déplacera plus tard à Valenzano, ville située à la périphérie de Bari.

Ainsi que l'avait affirmé Jean Monnet : « Rien ne se fait sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions ». Au-delà du choix des premiers Instituts, le CIHEAM se dote aussi d'institutions destinées à l'installer durablement. Il est dirigé par un Conseil d'administration, dont le premier se tient en juin 1962, composé d'un représentant de chaque pays membre désigné pour une période de quatre ans. L'OCDE et le Conseil de l'Europe en sont aussi membres et disposent alors d'une voix consultative. Le conseil vote le budget du CIHEAM, définit ses politiques, approuve les programmes d'enseignements, nomme les directeurs des Instituts, les professeurs, recrute les stagiaires et octroie des bourses. Le Secrétariat général, localisé à Paris, est chargé de mettre en œuvre les décisions du Conseil d'administration, d'animer et de coordonner l'activité des IAM. Il est composé du Secrétaire général, des directeurs des Instituts et du personnel nécessaire. Enfin, le comité consultatif est chargé de délibérer sur les problèmes scientifiques qui lui sont soumis par le Conseil d'administration. Il est alors composé de dix personnalités scientifiques de haut niveau (nommées par le Conseil d'administration), des directeurs des IAM mais également de représentants du Conseil



de l'Europe, de l'OCDE et des anciens élèves. Au cours des premières années, le financement du CIHEAM repose sur les contributions obligatoires des 7 Etats membres. Ce budget est alors centralisé au Secrétariat général qui le ventile dans les IAM selon les décisions adoptées par le Conseil d'administration du CIHEAM. Dès sa création et jusqu'en 1983, le Conseil d'administration du CIHEAM est présidé par **Don Ramón Esteruelas**, ces vingt années permettent à l'organisation de développer progressivement ses activités de formation, de recherche et de coopération en Méditerranée.



2. Naissance et croissance

Au lendemain de la création du CIHEAM, le Secrétaire général de l'OCDE, Thorkil Kristensen, accorde un hommage appuyé à la nouvelle organisation méditerranéenne. Mais plus que cela, ses mots écrits en préface de la première brochure du CIHEAM, publiée en 1964, sont empreints d'un certain prophétisme. En effet, ils semblent annoncer le contexte actuel d'une Méditerranée désormais ouverte aux vents de la démocratisation, en mettant en avant l'ingrédient de sa réussite, à savoir la promotion intellectuelle des hommes : *« Le plein emploi des ressources humaines est un des facteurs essentiels du développement économique. La véritable démocratie n'est elle-même possible que si tous les citoyens sans distinction ont un haut niveau d'instruction et de culture. C'est dire l'importance majeure des politiques scientifiques et de la planification de l'éducation. »* Et plus loin, celui-ci de souligner la vocation multilatérale du CIHEAM, qui est, faut-il le rappeler, la première organisation de ce type dans la région. *« Il faut féliciter les pays méditerranéens fondateurs du CIHEAM d'avoir su, dans un bel exemple de coopération internationale, créer un enseignement original et nouveau pour former les ingénieurs et les architectes du développement agricole de demain. Cette mise en commun des ressources pour la formation des agronomes-économistes modernes aidera, n'en doutons pas, à combler le retard de l'agriculture, secteur considéré parfois par les économistes comme un secteur résiduel et par les gouvernements comme un objet de soucis permanents. (...) La création du CIHEAM est une preuve éclatante de la prise de conscience par les pays méditerranéens de la communauté de leurs intérêts et de leurs problèmes.»*

De son côté, Ludovico Benvenuti, Secrétaire général du Conseil de l'Europe, qui a également porté le CIHEAM sur ses fonds baptismaux, écrit en exergue du même document des phrases dont la résonance se fait encore sentir de nos jours : *« Sept pays méditerranéens, les uns économiquement très développés, les autres en plein effort d'expansion économique et technique, viennent de s'unir pour dispenser en commun un enseignement international visant à former les cadres futurs de leur agriculture. Par cette réalisation, ils ont voulu manifester leur volonté d'atteindre dans un proche avenir, au moyen d'un effort de coopération, un niveau de productivité agricole identique à celui des nations plus favorisées par l'histoire ou par la nature. Déjà les Instituts de Bari et de Montpellier initient aux derniers progrès de la technique et aux théories modernes de l'économie agraire une jeunesse avide de savoir, originaire non seulement de pays européens, mais aussi du Proche-Orient et de l'Afrique. (...) Il s'agit de faire naître parmi ces jeunes ingénieurs une notion nouvelle, celle de la coopération internationale dont la*



nécessité est d'autant plus grande que tous appartiennent à une région qui, malgré ses diversités, obéit à des lois naturelles semblables. (...) Le CIHEAM est, sur le plan culturel et agronomique, un essai d'organisation et de synthèse de conception diverses, mais pas opposées. Il témoigne à quel point les pays européens, conscients que la prospérité ne peut être que globale, se sentent solidaires de leurs voisins des autres rives de la Méditerranée. Le Conseil de l'Europe (...) a appuyé de toutes ses forces une œuvre appelée à resserrer tant de liens traditionnels et naturels qui, à travers la Méditerranée, unissent trois continents ».

Fortifier l'ouvrage

Débuté en 1962, le processus de ratification de l'accord de création du CIHEAM dure plusieurs années. Il est prévu par les textes que trois membres doivent ratifier l'accord pour qu'il entre en vigueur. C'est l'Espagne qui le lance le 9 août 1963 et la Turquie qui le clôture, le 9 mai 1967. Quant à la France, la Grèce et l'Italie, elles ratifient l'accord en 1965, deux ans avant le Portugal et la Yougoslavie. Cependant, le CIHEAM n'a pas attendu la ratification pour fonctionner activement. Depuis l'automne 1961, les stagiaires effectuent 6 mois de stage à Montpellier et 6 mois à Bari, les deux établissements constituant une seule unité pédagogique. Cette situation ne dure que deux ans. Dès le mois de mai 1963, le Conseil d'administration provisoire, réuni du 20 au 22 mai, décide de séparer les enseignements des deux Instituts. L'IAM de Bari est désormais spécialisé en aménagement du territoire et équipement rural et accueille pour ce faire plusieurs départements : « planification », « milieu physique et développement rural », « structures agraires » et « équipement rural ». L'IAM de Montpellier, de son côté, se charge de la planification économique et du développement rural dans les départements de « sociologie et institutions du développement », de « production et développement », de « distribution, revenus et développement », et de « politique économique et planification ». Progressivement, les programmes sont modifiés et orientés en conséquence. Mais pour mieux répondre aux besoins, des cours *ad hoc* sont organisés en coopération avec des institutions nationales et internationales. Parallèlement, les activités de recherche sont progressivement lancées.

Après quelques années de fonctionnement et dans un souci d'éclairer la politique scientifique du CIHEAM, un rapport est remis en mars 1965 au Conseil d'administration. L'influence de ce document sera déterminante et constituera pour de nombreuses années la référence en matière d'organisation des études. Ses auteurs sont l'italien Mario Bandini, professeur au centre d'histoire agraire de Rome, et le français Louis Malassis,



professeur d'économie rurale à l'école nationale supérieure de Rennes, par ailleurs très impliqué dans les réflexions sur la PAC naissante. A la suite des entretiens et des missions qu'ils ont réalisés dans les IAM, les deux hommes, également consultants pour l'OCDE, expriment leur conviction quant à la valeur ajoutée apportée par le CIHEAM et ses activités qui offrent un enseignement adapté aux besoins des pays méditerranéens et développent ainsi l'esprit de coopération internationale. Toutefois, les deux professeurs estiment que les institutions, les statuts et fonctions du personnel enseignant mériteraient d'être davantage précisés. Le rapport jette également les bases du fonctionnement scientifique du CIHEAM et suggère des pistes d'amélioration des différents cycles (cycle préparatoire, cycle fondamental et cycle d'application) pour les formations dispensées en une année à Bari et Montpellier. Le rapport préconise également une amélioration à la formation linguistique des stagiaires. Sur le recrutement des candidats, le rapport mentionne que la préférence doit être donnée à des candidats jeunes poursuivant leurs études universitaires. En outre, selon les auteurs, les IAM ne devraient pas limiter le recrutement aux diplômés de l'enseignement agricole supérieur mais élargir ce dernier aux ingénieurs, aux économistes, aux sociologues, etc., dont la vocation répond aux objectifs du CIHEAM et des Instituts. Si l'enseignement doit répondre aux préoccupations de la zone méditerranéenne, il est envisageable et souhaitable d'élargir géographiquement le recrutement à condition d'assurer une homogénéité scientifique. Pour remplir ces missions, les professeurs Bandini et Malassis insistent sur le fait que les Instituts de Bari et de Montpellier doivent jouer un rôle-clé, ce qu'ils vont faire de plus en plus en adaptant progressivement leur offre d'enseignements. Cependant, ils soulignent également l'importance de continuer à développer des séminaires dans les autres pays membres, et ils encouragent le CIHEAM à créer de nouveaux Instituts dans le pourtour méditerranéen.

Un 3^{ème} Institut

C'est chose faite avec la création d'un IAM en Espagne en 1969. Après avoir été envisagé un temps à Valence puis à Barcelone, c'est finalement à Saragosse que l'Institut voit le jour. La capitale de l'Aragon offre un terrain d'observation intéressant : grâce à l'Ebre, cette région quasi-aride (il y pleut moins de 300 mm par an en moyenne) est alors en pleine révolution agricole. Dans ce choix de Saragosse, il faut voir, là encore, la marque de **Don Ramón Esteruelas**. C'est lui qui avait déjà poussé à la fondation de la station du Conseil supérieur de la recherche scientifique (CSIC) sur le campus Aula Dei, où se trouve actuellement l'IAM de Saragosse. Sa proximité avec José Albareda, Secrétaire général



du CSIC, lui-même aragonais, a facilité l'établissement de cette station scientifique en 1949 où, pour la première fois dans l'histoire, le décompte des chromosomes humains avait pu être réalisé par un chercheur indonésien, Joe Hin Tjio. Déjà les fruits de la coopération internationale étaient récoltés en ce lieu. Non seulement il a été l'initiateur puis le directeur de la station, mais **Don Ramón Esteruelas** y a été également l'instigateur de l'installation, à proximité, d'un centre de recherche et de développement agricole de l'Ebre en 1963, dans le cadre de la politique d'appui à certaines régions défavorisées conduite par l'OCDE. Au moment de son intégration au CIHEAM en 1969, cet établissement comptait notamment un département d'enseignement qui dispensait déjà des enseignements en horto-fruiticulture et en zootechnie. Comme le précise l'exposé des motifs de l'association du centre de recherche de l'Ebre et du CIHEAM, cette offre disciplinaire se voulait distincte des techniques de génie rural et d'économie agricole enseignées à Bari et à Montpellier. A peine l'IAM de Saragosse est-il créé en lieu et place du centre de recherche de l'Ebre, que **Don Ramón Esteruelas** et **Raymond Lignon**, alors respectivement Président et Secrétaire général du CIHEAM, proposent à **Raymond Février**, chercheur à l'INRA, d'y coordonner le cours de zootechnie. Il assurera cette responsabilité jusqu'en 1975 en collaboration avec Pierre Charlet, professeur à l'Institut national agronomique de Paris, lui aussi zootechnicien. Après ses activités d'animation à Saragosse, **Raymond Février** deviendra Président du comité consultatif du CIHEAM de 1978 à 1983, puis Secrétaire-général du CIHEAM de 1985 à 1991. Ils seront rejoints également par Jean-Claude Flamant, spécialiste des ovins en Méditerranée. La création de l'IAM de Saragosse permet d'approfondir l'ancrage géographique du CIHEAM et de compléter son offre pédagogique avec le thème des productions animales (amélioration génétique, commercialisation, gestion des troupeaux). L'Institut se trouve alors dans un environnement porteur car il jouxte le centre de recherche agrobiologique du CSIC puis bientôt une station de l'INIA.

S'enrichir des autres

Fort d'un nouvel Institut à Saragosse, le CIHEAM, comme il le fait déjà depuis sa création, cherche à construire des partenariats. L'Article 15 de l'accord portant création du CIHEAM affirme que l'adhésion est réservée aux seuls Etats méditerranéens. Dans ce cas, l'invitation à adhérer doit être faite par le Conseil d'administration à l'unanimité. L'Etat qui adhère a évidemment les mêmes obligations que les Etats fondateurs, il participe au budget commun du Secrétariat général et envoie un représentant au Conseil d'administration avec une voix délibérative. Mais le CIHEAM envisage aussi



la possibilité d'associations. Des contacts ont ainsi été pris dès les années 1960. En 1965, le Secrétaire général du CIHEAM, **Pierre Brault**, est entré en relation avec la Belgique, mais celle-ci décline la proposition pour des raisons financières. De même pour Monaco en 1966 qui s'était vu proposer de financer deux bourses de 8 dollars par jour pendant 9 mois. La démarche ne parviendra finalement pas à aboutir avec l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse. En 1968, le CIHEAM, qui a déjà accueilli des étudiants roumains dans ses Instituts, envisage aussi une association avec ce pays du bloc de l'Est, en vue d'échanger des professeurs et d'accroître le nombre des étudiants et une participation financière réduite. Cependant, les événements en Tchécoslovaquie empêchent une délégation du Secrétariat général du CIHEAM de se rendre à Bucarest en septembre 1968. Le Brésil est également un pays que les activités du CIHEAM intéressent au point qu'il envoie des étudiants à l'IAM de Bari et de Montpellier au cours de la décennie 1960. Cet exemple, parmi d'autres, montre que l'organisation méditerranéenne n'est pas sans développer des relations avec des pays du monde entier. Néanmoins, soucieux de ne pas s'exonérer de sa vocation avant tout méditerranéenne, le Conseil d'administration souhaite surtout à l'époque élargir l'action du CIHEAM à l'ensemble des pays méditerranéens, et ce, quels que soient les statuts, depuis l'association à l'adhésion. Depuis sa création jusqu'en 1975, environ 600 stagiaires des pays arabes ont déjà été formés au CIHEAM, qui s'est parallèlement engagé dans des programmes de recherche en partenariat avec les instituts nationaux de recherche de la région.

Cette politique menée par le CIHEAM dans les années 1960 et surtout 1970 est en résonance avec le contexte géopolitique nouveau en Méditerranée. Au début de la décennie 1970, le premier élargissement réalisé au profit des pays du Nord de l'Europe (Royaume-Uni, Irlande, Danemark), conduit en effet la CEE à éprouver le besoin de se donner une orientation générale vis-à-vis de ses voisins du Sud, autour de la Méditerranée, et en même temps de mieux définir avec eux le cadre de leurs relations commerciales, en particulier dans le domaine agricole. C'est ainsi que le Sommet des chefs d'Etats tenu à Paris en octobre 1972, décide l'adoption d'une politique « globale et équilibrée » à destination des pays riverains de la Méditerranée. Cette politique reposera sur deux piliers, le premier est commercial et le second technique et financier.

Le volet commercial vise le développement des exportations des pays tiers méditerranéens (PTM) vers les marchés de la Communauté à des conditions préférentielles. Si les produits industriels peuvent, à quelques exceptions près, accéder à ces marchés de manière quasiment libre, les produits agricoles bénéficient de



réductions tarifaires variables en fonction du degré d'autosuffisance de chaque produit dans la Communauté européenne. Mais pour les produits agricoles les plus sensibles, différents mécanismes de protection non tarifaires commencent à se déployer : prix de référence assortis de taxes compensatoires, calendriers d'importations, contingents tarifaires... Le second volet, celui de la coopération technique et financière, permet à l'entité européenne en tant que telle de contribuer au développement des pays méditerranéens. Cette contribution se concrétise principalement dans la signature de protocoles financiers avec des montants d'aide répartis en dons et prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI). Pour autant, ces accords ne procèdent pas d'une approche régionale ou multilatérale comme c'était déjà le cas avec la Convention de Yaoundé ou de Lomé avec les pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique. Même s'ils sont assez semblables, les accords de « première génération » entre Bruxelles et les pays méditerranéens vont être négociés de façon bilatérale par la CEE avec chacun des pays concernés, pris isolément.

Dans ce contexte, le CIHEAM affirme sa volonté multilatérale. A court terme, le principe de l'association est retenu en attendant une adhésion plus exigeante, notamment en termes de financements. Dans une note du Conseil d'administration datant de 1975 « *sur les relations du CIHEAM avec les pays méditerranéens et notamment les pays arabes* », il apparaît clairement que si l'adhésion des pays méditerranéens est souhaitée, elle n'est pas exigée et une association de plus ou moins longue durée est considérée comme une bonne formule. A ce moment-là, trois pays arabes sont engagés dans un processus de rapprochement avec le CIHEAM. Avec le Liban, les négociations d'association ont été ouvertes en octobre 1973, Beyrouth ayant même manifesté un temps de l'intérêt pour l'installation d'un Institut sur son territoire. Le pays des cèdres a connu un essor agricole assez conséquent dans les années 1960, sa production fruitière étant notamment stimulée par l'accumulation des pétrodollars dans le Golfe. Cependant, le Pays des Cèdres donne la priorité à la création d'une faculté d'Agronomie. Quant à son association au CIHEAM, elle est gelée avec le début de la guerre civile qui éclate en 1975; elle deviendra effective le 26 juin 1980.

Avec l'Algérie, une coopération a été entreprise avant l'engagement de négociations qui se sont ouvertes en 1973. Les actions de coopération avec le gouvernement algérien ont été déjà mises en œuvre à l'IAM de Montpellier et il est alors prévu qu'elles s'élargissent à l'IAM de Saragosse. L'Algérie est, à ce moment-là, en pleine révolution agraire. Après la nationalisation du domaine colonial en 1964, qui lui avait permis de remettre la main sur 40% de la surface agricole utile du pays, l'Etat a en effet repris à

partir de 1971 une partie des terres des grands propriétaires. Ce vaste domaine est supposé apporter l'autosuffisance alimentaire à l'Algérie et réaliser un développement plus équilibré du territoire du pays. Ainsi, à l'instar des autres secteurs, l'agriculture exige alors la formation de cadres que la coopération avec le CIHEAM est supposée en partie faciliter. L'Algérie est le premier pays arabe à demander son adhésion à l'organisation en 1976.

Les relations du CIHEAM avec la République Arabe Egyptienne sont également importantes puisque, au milieu de la décennie 1970, une centaine de spécialistes égyptiens ont déjà été formés dans les Instituts de Bari et de Montpellier. Il faut dire qu'après la révolution des officiers libres en 1952, l'Egypte a fait, elle aussi, du développement agricole une de ses priorités, notamment en lançant une réforme agraire de grande ampleur. Grâce à la construction du barrage d'Assouan, l'essor de l'irrigation facilite l'élargissement de la surface irrigable et le passage à deux voire trois cultures par an sur une même parcelle. En pleine transition démographique, la question de la sécurité alimentaire se pose alors avec acuité. Dans ce contexte, les besoins en formation de cadres ont été décuplés. Les pourparlers avec l'Egypte se sont déroulés par le canal de son Ambassade à Paris et évoluent dans un sens très favorable. Finalement la signature d'une convention d'association entre l'Egypte et le CIHEAM interviendra le 6 mars 1982 au Caire. L'adhésion quant à elle se fera en 1986.

Avec la Tunisie, des pourparlers sont entamés dès 1973 et finalement, c'est le 28 octobre 1980 qu'une convention d'association entre le CIHEAM et la Tunisie prévoit la participation d'un représentant de son pays au Conseil d'administration avec voix consultative et celle d'un représentant au comité consultatif. Parmi les autres pays arabes, le gouvernement irakien a exprimé son souhait de bénéficier d'un appui du CIHEAM dès les années 1970. Les autorités irakiennes envoient se former à l'IAM de Bari un nombre élevé de spécialistes de l'irrigation et des aménagements hydro agricoles. Effectivement, le développement de l'irrigation le long de l'Euphrate et du Tigre appelle l'essor des besoins en cadres que le CIHEAM peut assouvir en partie. Quant aux relations avec la Jordanie, la Syrie et la Libye, elles restent faibles jusqu'à la fin des années 1970. La Syrie a émis l'idée d'établir un Institut du CIHEAM dans la région de Deir ez-Zor près de la frontière irakienne. **Raymond Lignon**, devenu Secrétaire général du CIHEAM en 1970, a été contacté pour cela. Mais les aléas politiques internes syriens ont compromis cette hypothèse. Fort de son passé au Proche-Orient où il avait passé dix années en tant que fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères français, **Raymond Lignon** fait également des démarches auprès de la Jordanie. Cependant, Amman trouve que le



CIHEAM est alors insuffisamment impliqué sur l'agriculture des zones steppiques (90% du territoire jordanien est désertique) et plus généralement sur la péninsule arabique pour intensifier sa coopération. Les relations du CIHEAM avec les pays de la Péninsule arabique demeurent marginales bien que plusieurs étudiants de cette région circulent parfois dans les IAM de Bari, Montpellier et Saragosse.

Il est intéressant de constater qu'une note interne sur les perspectives de coopération euro-méditerranéenne et le rôle du CIHEAM, publiée au début de l'année 1975, pointe le fait que la « *réflexion sur la Méditerranée et sur l'évolution des relations Europe-Méditerranée devrait intégrer les pays du Golfe persique* ». Toujours dans la même note, il est également mentionné que le CIHEAM est aussi soucieux de ne pas s'enfermer dans le monde méditerranéen. D'ailleurs au-delà des liens déjà établis avec certains pays non-méditerranéens, le CIHEAM a également engagé des pourparlers avec des organisations internationales à vocation géographique plus vaste, en vue d'établir des liens de coopération indispensables à son rayonnement. Ainsi, depuis 1965, le CIHEAM a entretenu divers contacts avec la FAO dans la perspective d'établir une collaboration plus étroite. Chaque année, la FAO envoie dans les IAM un petit nombre de boursiers impliqués dans la réalisation de ses projets. Des experts de l'agence onusienne ont participé à l'enseignement dans les IAM. D'octobre 1975 à juillet 1976, un stage de formation dans le domaine de la planification agricole a même été organisé pour une vingtaine de Brésiliens dans le cadre d'un projet FAO au Brésil. Puis à la suite d'un échange de lettres entre le Président du Conseil d'administration et le Directeur Général de la FAO en juillet 1976, le CIHEAM acquiert le statut d'observateur auprès de la FAO en 1977. Une convention cadre de coopération entre les deux organisations est signée la même année.

Dans la deuxième décennie des années 1970, le CIHEAM établit des pourparlers avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en vue d'instaurer une coopération officielle entre les deux organisations. A plusieurs reprises **Raymond Lignon**, alors Secrétaire général, rencontre le directeur général de l'UNESCO Amadou-Mahtar M'Bow, tandis que le CIHEAM participe à des colloques de l'UNESCO et organise des séminaires avec l'agence onusienne. De même, le CIHEAM signe en 1974 une convention avec l'Office International de la Vigne et du Vin (OIV), afin de créer un cours supérieur international de viticulture puis, en 1976, il crée conjointement avec l'OCDE et l'IIRB (Institut international des recherches betteravières) un cours international sur la betterave sucrière en 1976 à l'IAM de Saragosse. Une autre collaboration est engagée avec le CEAS (Centre d'études agricoles européennes), créé



au sein de l'Université de Londres pour réaliser des recherches sur la PAC, après l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE.

Au-delà de ces collaborations, le CIHEAM cherche à promouvoir une réflexion méditerranéenne, notamment avec la revue *Options Méditerranéennes* fondée en mai 1970. Anticipant la révolution technologique, le premier numéro traitait du thème « Agriculture et informatique ». Par la suite, la revue a proposé des numéros sur les productions méditerranéennes (l'amandier, l'olivier, la vigne, les cultures florales, l'élevage), sur les ressources en terres, en eau et en biodiversité et les menaces qui les affectaient déjà (on compte au moins sept numéros consacrés à ces questions). La revue abordait aussi des questions comme le commerce, les migrations ou la construction d'une coopération méditerranéenne. De 1970 à 1976, *Options Méditerranéennes*, alors revue bimestrielle, étend rapidement son audience. Ainsi en 1976, la revue est diffusée dans 53 pays et compte 900 abonnés (universités, bibliothèques et centres de recherche). Le congrès américain acquitte par exemple six abonnements. Cependant, le succès éditorial n'empêche pas certaines difficultés budgétaires d'apparaître. Un temps de réflexion est alors décidé et le Conseil d'administration du CIHEAM décide de sa suspension le 31 décembre 1976 après la parution de 36 numéros. Cette décision est qualifiée de « regrettable » par le Conseil de l'Europe dans sa réponse au rapport d'activité du CIHEAM. Heureusement, la publication d'*Options Méditerranéennes* peut reprendre en 1981. Depuis, la revue ne cessera de se renouveler dans sa ligne éditoriale et sa charte graphique.

Le chemin de la Grèce

En ce début de décennie 1980, le CIHEAM fête un nouvel événement important de son histoire. Il s'agit de la création d'un IAM en Grèce, pays qui vient d'adhérer à la CEE. C'est en Crète que l'Institut est établi, dans la célèbre ville de La Canée (Chania) où vécut Elefthérios Venizélos, considéré comme le fondateur de la Grèce moderne. La négociation entre le CIHEAM et la Grèce au sujet de l'implantation de l'Institut s'est engagée au moment où un autre natif de La Canée, Constantinos Mitsotakis, neveu d'Elefthérios Venizélos, était alors le chef de la diplomatie grecque. Celui-ci avait été mobilisé sur l'idée par un autre crétois, Michel Papayanakis, alors professeur à l'IAM de Montpellier qui deviendra député européen. Quand Constantinos Mitsotakis quitte ses fonctions en 1981 au moment de l'alternance politique en Grèce, le dossier n'est pas abandonné, au contraire. Convaincu de l'intérêt de cette initiative, c'est désormais



le ministre de l'Agriculture Costas Simitis – il deviendra plus tard Premier ministre de 1996 à 2004 -, qui suit la réalisation du projet. Finalement, c'est le 10 décembre 1982 que le Conseil d'administration du CIHEAM décide de la création de l'Institut. Pour le construire, la Grèce utilise alors un prêt de la banque mondiale qui était destiné au financement d'un établissement d'enseignement supérieur.

Avec un quatrième IAM créé en 1983, le CIHEAM élargit son assise et son influence vers l'Est. Avec un certain lyrisme, Jean-Claude Flamant, Président du Comité scientifique consultatif du CIHEAM de 1998 à 2000, pourra ainsi écrire deux ans après la fin de son mandat : « *Aujourd'hui Bari et Chania exploitent des lignes de coopération grâce à leur réseaux qui les relient à la partie orientale du Bassin. La localisation choisie pour la Grèce en Crète n'est pas sans signification, car c'est la terre de l'Union européenne qui depuis l'Antiquité est la plus ouverte aux influences égyptiennes, tout en pouvant jouer de la proximité avec la Turquie et le Proche-Orient* ». Non seulement le CIHEAM dispose d'un bel ensemble avec 4 IAM mais l'offre de diplômes s'est enrichie en 1975. Après avoir proposé pendant une décennie une formation qualifiante d'une année ainsi que des formations de courte durée, le CIHEAM a mis en place un diplôme de Master of science très innovant en Europe. Cette idée a été poussée par Manuel Vidal Hospital (directeur de Saragosse de février 1974 à mars 1975) qui, avant de rejoindre le CIHEAM, avait été en poste à l'institut interaméricain de sciences agricoles de Turrialba au Costa Rica où était délivré le diplôme de master of sciences. Il proposa donc ce diplôme dès 1974 et un comité *ad hoc* fut nommé et présidé par le professeur Obravecic. Ce projet fut particulièrement soutenu par Louis Malassis, devenu directeur à l'IAM de Montpellier en 1974, après avoir suivi de très près les activités du CIHEAM dès sa création. Très impressionné par le système de formation américain, Louis Malassis avait ainsi voulu lui aussi doter le CIHEAM d'un diplôme qui assurait alors aux étudiants une reconnaissance internationale. Le Master of Sciences mis en place en 1977 permettait de récompenser les meilleurs étudiants ayant effectué la première année, qui devient alors le DSPU (Diplôme supérieur post-universitaire). C'est ainsi que le CIHEAM a développé le niveau Master 25 ans avant que l'Europe n'instaure le schéma de Bologne en 1999 avec le parcours Licence-Master-Doctorat.

En ce début d'années 1980, les étudiants ont été plus de 4000 à recevoir des formations du CIHEAM, la moitié en formation longue, l'autre moitié en formation courte. Si sur les formations longues en particulier, les pays méditerranéens membres sont les plus présents, il n'en demeure pas moins que 25% viennent des pays arabes et autant du reste du monde.



3. Elargissements et approfondissements

La période de 1983 à 1995 est marquée par un basculement géopolitique majeur. L'affrontement Est-Ouest s'atténue progressivement, notamment avec l'arrivée de Gorbatchev en 1985. Finalement, la chute du Mur de Berlin en 1989 sonne le glas de l'ancien système de relations internationales qui était marqué par la domination des deux géants américain et soviétique. Ce nouveau contexte facilite le lancement de la guerre menée contre l'Irak par une coalition internationale associant pays occidentaux et pays arabes notamment. Un Nouvel Ordre International semble dès lors se dessiner et le lancement du processus de paix en 1993 marque une étape prometteuse en ce sens.

C'est aussi durant cette période que l'Europe, qui accueille deux nouveaux pays méditerranéens en son sein (Espagne et Portugal), commence à considérer la Méditerranée comme un espace géopolitique à part entière. Ainsi, elle lancera une politique méditerranéenne rénovée (PMR) au tournant des années 1980, véritable préfiguration du processus euro-méditerranéen de Barcelone. Cette PMR a d'abord été un geste politique, destiné à signifier aux voisins de son Sud proche que les retrouvailles européennes qui ont suivi l'effondrement des bureaucraties de l'Est n'auraient pas de répercussions négatives pour eux. Et, aussi, que le marché unique de 1993, qui inquiétait beaucoup en raison du renforcement de la puissance communautaire qu'il semblait annoncer, aurait au contraire des effets d'entraînement positifs.

Dans ce contexte très bouleversé, l'histoire du CIHEAM est traversée aussi par certains moments-clés, notamment la vague d'élargissements qui conforte aussi son multilatéralisme. Elle est ainsi marquée par des avancées mais également par des évènements politiques qui ne manqueront pas de l'affecter.

Des changements de visages

Cette période a été celle des changements d'hommes au CIHEAM. Comme « *rien ne se fait sans les hommes* », il importe de revenir un peu sur les personnalités qui ont accompagné cette période riche pour la Méditerranée et le CIHEAM. Après avoir impulsé tant de choses au CIHEAM, **Don Ramón Esteruelas** quitte la présidence en 1983. C'est désormais l'italien **Carlo Scarascia Mugnozza** qui prend sa succession jusqu'en 1987. Lorsqu'il arrive à la tête du CIHEAM, il est connu pour avoir été un



réformateur dans son pays. Né à Rome le 19 janvier 1920, c'est à Brindisi dans les Pouilles qu'il a commencé sa vie politique. Elu député dans la deuxième législature, il est devenu membre de la Commission agricole au parlement italien. C'est notamment là qu'il a participé activement à nombre de réformes dans le domaine agricole et rural (nouvelle législation agraire, redistribution des terres incultes des grands domaines latifundiaires, redéfinition des baux, fondation de la « Coldiretti », de la Confédération nationale des coopératives et de la « Confagricoltura ») qui visaient à remédier à la grave situation apparue dans le monde rural dans l'immédiat après-guerre. A partir de février 1961, il est devenu parallèlement membre du Parlement européen. Dans ses fonctions, il a œuvré tout particulièrement en faveur de la recherche agronomique et de la défense des consommateurs. Ses propositions destinées à promouvoir une politique méditerranéenne globale ont également eu un profond retentissement au sein des instances communautaires. Quand il entre en fonction, son profil est donc tout à fait indiqué pour prendre le relais de **Don Ramón Esteruelas**. De 1983 à 1985, il travaillera avec **Georges Estievenart**, le nouveau Secrétaire général, issu du cabinet du ministre français du Plan et de l'Aménagement du territoire, et ancien fonctionnaire de la CEE. Puis de 1985 à 1991, c'est au tour de **Raymond Février** de prendre ses fonctions de Secrétaire général, après avoir été Directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique français et participé activement aux activités de l'IAM de Saragosse. Il finira son mandat sous la présidence d'**Albert Simantov**, une autre personne-clé dans l'histoire du CIHEAM. Originaire de Salonique en Grèce, il est encore directeur honoraire de l'Agriculture à l'OCDE lorsqu'il prend ses fonctions à la présidence du Conseil d'administration du CIHEAM en 1987. Comme son prédécesseur **Carlo Scarascia-Mugnozza**, **Albert Simantov** est un méditerranéen et un expert agricole. Il connaît bien le CIHEAM puisqu'il y a été le représentant de l'OCDE mais également un membre du comité consultatif entre 1978 et 1982. Avec l'arrivée du français **Edgard Pisani**, c'est un homme politique d'envergure qui prend à son tour la présidence du Conseil d'administration du CIHEAM en 1991. Plusieurs fois ministre, dont deux fois à l'Agriculture, celui-ci appréhende bien les thématiques agricoles et rurales du CIHEAM. Il en connaît également le périmètre géographique : né à Tunis dans une famille maltaise originaire d'Italie, arrivé à 18 ans à Paris, il n'a cessé de s'intéresser à cette région. **Edgard Pisani** est aussi président de l'Institut du monde arabe (IMA) à Paris depuis 1985.

De 1983 à 1995, ce sont donc des hommes forts et inspirés qui se succèdent à la tête du CIHEAM, dans un contexte politique en transition. L'arrivée de **Carlo Scarascia Mugnozza** à la présidence du CIHEAM intervient au lendemain de changements politiques en Espagne et en France. En Espagne, le Premier ministre Felipe González



est un Méditerranéen convaincu. En France, la victoire de François Mitterrand a amené Claude Cheysson au poste de ministre des Relations extérieures de mai 1981 à décembre 1984. Très tourné vers la Méditerranée et le monde arabe, Claude Cheysson est un ministre très engagé dans les activités du CIHEAM, et il soutient **Carlo Scarascia Mugnozza** pour construire l'élargissement de cette organisation vers le Sud et l'Est.

Un besoin de réformes

Peu après sa prise de fonction, Claude Cheysson invite officiellement ses collègues des Etats méditerranéens membres du CIHEAM, à engager un processus de réflexion pour transformer le CIHEAM en une véritable organisation de coopération internationale en matière d'enseignement, de recherche et de développement. C'est dans cette perspective qu'un projet de réforme est présenté en mars 1983 au Conseil d'administration. Le rapport est particulièrement éclairant sur la situation géopolitique et agricole en Méditerranée en ce début de décennie 1980 : *« La nécessité et l'urgence d'entreprendre une telle réforme apparaissent clairement au regard de la situation générale qui prévaut actuellement en Méditerranée. Force est de constater, en effet, que, jusqu'à présent, la coopération intra-méditerranéenne n'a pas de réalité. Sur le plan politique, cette carence est à la fois une conséquence et une cause des conflits et des tensions qui parcourent la région. L'incapacité des Etats riverains de la Méditerranée à maîtriser ces tensions ouvre la porte aux interventions des grandes puissances extérieures. Même si, localement ou temporairement, ces interventions peuvent être à l'origine d'apaisements ou d'équilibres précaires [...], elles constituent un danger quant aux chances pour l'ensemble des pays méditerranéens de pouvoir prendre en charge leur propre destin »*. Le rapport ajoute : *« l'appartenance des pays méditerranéens à des ensembles régionaux différents et souvent contradictoires renforce et consolide les disparités économiques, entre le Nord et le Sud notamment. Pour ne prendre que cet exemple, l'élargissement de la CEE, outre qu'il pose des problèmes lourds et décisifs à la Communauté actuelle, d'une part (et particulièrement aux pays membres méditerranéens : Grèce, Italie, France), aux pays candidats d'autre part (Espagne, Portugal), place les deux rives de la Méditerranée devant un défi décisif pour la fin du 20^{ième} siècle : trouver entre les pays du Nord et ceux du Sud une base de développement commune, qui doit être la première application en vraie grandeur du nouvel ordre économique international, et éviter que ne se creuse encore le fossé qui coupe horizontalement la Méditerranée. Dans le domaine agricole par exemple, l'augmentation incontrôlée des pays du Nord et l'emballement des déficits vivriers des pays du Sud, doivent faire l'objet d'une concertation étroite, en vue d'un*



rééquilibrage qui pourra seul garantir l'autonomie individuelle et collective des Etats méditerranéens ».

Ce constat est encore d'actualité tant la Méditerranée reste instable et son développement déséquilibré. Par ailleurs, elle demeure toujours soumise aux influences contradictoires qui atténuent son existence politique. Au-delà de cette appréciation du contexte géopolitique et agricole, le rapport propose évidemment un diagnostic du CIHEAM. S'il salue l'originalité et le chemin parcouru jusqu'alors, le rapport souligne que *« le CIHEAM n'est pas vraiment entré dans le champ de la coopération au développement, alors qu'il pourrait et devrait être le relais efficace pour les organisations et la coopération bilatérale et qu'il a vocation à être un instrument charnière entre l'Europe et l'Afrique »*. Et le diagnostic permet de dégager plusieurs axes de travail pour les années à venir : la coordination des IAM pour assurer une meilleure complémentarité entre eux ; le développement de la recherche jugée alors trop modeste et *« de nature plus technique que politique »* ; l'articulation entre les formations et le besoin de développements du Sud ; le suivi des stagiaires après leur départ du CIHEAM ; la participation active à de grands projets de coopération ; le renforcement du pouvoir des pays associés. Ces priorités de réformes ont des implications institutionnelles d'une part, et en termes de moyens d'autre part, que précise également le rapport.

C'est ici qu'il faut indiquer la manière dont le budget du CIHEAM est élaboré à cette époque. Etant une organisation intergouvernementale, le CIHEAM dispose d'un budget alimenté par les contributions obligatoires de ses Etats membres. Ce dernier se décompose entre un fond central géré par le Secrétariat général et correspondant aux activités communes et transversales ainsi que plusieurs budgets correspondants à chacun des Instituts (couverts par une subvention des pays hôtes respectifs). Les financements opérationnels proviennent essentiellement de l'extérieur et le CIHEAM négocie alors des accords de coopération avec d'autres organisations internationales comme la CEE pour prendre en charge des actions de développement en Méditerranée. Ces modalités budgétaires resteront en vigueur par la suite même si le CIHEAM accueille peu à peu de nouveaux Etats membres.

Cap vers le Sud

Parmi les priorités que se fixe le CIHEAM en 1983, figure au premier plan la nécessité d'accueillir de nouveaux adhérents du Sud. En particulier, le rapport demande



expressément de relancer le processus d'adhésion de l'Algérie entamé en 1976 et invite le Secrétaire général à relancer tous les contacts pris par le CIHEAM avec les pays du Sud et de l'Est méditerranéen. Cette diplomatie va porter ses fruits assez rapidement, au moins pour un certain nombre de pays. En effet, le milieu des années 1980 est riche en élargissements successifs avec l'adhésion de la Tunisie (le 29 mai 1985), de l'Egypte (le 12 mai 1986) et de l'Algérie (le 6 juin 1986). Plus tard, en 1990, c'est au tour du Maroc de ratifier son adhésion au CIHEAM. Ces nouveaux pays membres sont tous très concernés par la question agricole et rurale. Au moment où ils entrent, la part des actifs agricoles dans la population active totale s'échelonne de 30% pour l'Algérie et la Tunisie à plus de 40% en Egypte et au Maroc. Ces pays font également face à des défis majeurs : les problèmes fonciers, hydriques et commerciaux se posent avec acuité sans compter que leur dépendance alimentaire s'est creusée. Certes, ils ont effectué des investissements importants dans l'agriculture, notamment avec le développement de la politique de l'offre en eau. Ainsi, le Maroc a réussi son pari d'aboutir au million d'hectares irrigués, objectif qu'avait lancé le roi Hassan II, tandis que la Tunisie, sans doute la plus démunie sur le plan hydrographique, est parvenue tout de même à plus que doubler ses surfaces irriguées depuis l'indépendance. Mais la poursuite de cet effort d'investissements, souvent publics, se heurte à la montée en puissance des difficultés financières qui conduisent les Etats à opter pour des politiques de libéralisation tandis que l'accroissement de la population provoque un essor des besoins alimentaires.

L'adhésion pleine et entière de ces Etats constitue ainsi un bon signal pour eux. Depuis la création du CIHEAM, ces pays avaient envoyé de nombreux étudiants dans les Instituts mais leur statut change, désormais ils détiennent une voix au sein du Conseil d'administration et se situent ainsi au même niveau de gouvernance que les 7 Etats fondateurs. Le CIHEAM devient ainsi beaucoup plus équilibré sur le plan géographique. C'est son rayonnement qui est confirmé par ces élargissements. A défaut d'établir des IAM dans ces pays, ce sont des partenariats forts qui s'établissent ou se confirment avec certaines institutions de ces pays : l'Institut national de recherche agronomique de Tunis, l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II au Maroc, les ministères de l'Agriculture, etc. Cette affirmation des pays d'Afrique du Nord au sein du CIHEAM est confirmée par l'arrivée du tunisien **Mustapha Lasram** en 1991 comme premier Secrétaire général issu d'un Etat du sud. Ancien directeur de l'INRAT, il a participé auparavant au comité scientifique consultatif du CIHEAM. C'est donc un connaisseur de l'organisation qui prend ses fonctions en 1991 pour poursuivre l'écriture d'une histoire déjà trentenaire. Méditerranéen convaincu, il aura le souci de toutes les entités du CIHEAM mais il aura



aussi à cœur d'encourager à la « dénationalisation » du corps enseignant des IAM, l'idée étant notamment de laisser une place plus importante aux enseignants de la rive Sud de la Méditerranée.

Le chemin du CIHEAM vers le Sud passe également par le rapprochement avec des organisations internationales impliquées dans le développement agricole. C'est le cas avec l'Organisation arabe du développement agricole (OADA), un accord étant signé à Khartoum en 1986. C'est également le cas avec le Centre international pour la recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) créé en 1977 avec le soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR). La relation entre le CIHEAM et l'ICARDA débute en mai 1987 à l'occasion de la rencontre annuelle du CGIAR et débouche en février 1989 sur la signature d'un accord de coopération prévoyant notamment l'organisation de séminaires, des échanges d'informations et la coordination de programmes de recherche en commun. Le directeur de l'ICARDA est alors **Adel El-Beltagy**, qui deviendra Président du CIHEAM en 2011.

La route de Bruxelles

L'élargissement au Sud du CIHEAM coïncide avec celui de la CEE à l'Espagne et au Portugal. Ces adhésions inquiètent les PSEM car elles offrent aux deux nouveaux Etats membres des conditions d'accès très bénéfiques au marché agricole européen. Deux types de parades sont alors mises en œuvre. La première est apportée par les PSEM eux-mêmes, auxquels la Communauté recommande vivement d'adapter leurs cycles de production pour les déplacer vers les saisons d'automne et d'hiver, saisons aux cours desquelles leurs exportations ne risquent pas beaucoup de concurrencer les productions européennes, plus concentrées sur le printemps et l'été. Cette recommandation est assez largement suivie puisque dans de nombreux pays, on assiste alors au déploiement d'investissements et d'actions diverses destinés au renouvellement des vergers, à l'adoption de nouvelles techniques d'irrigation et de nouvelles méthodes de production. En quelques années, l'offre pour de nombreux produits s'est déplacée vers les saisons d'automne et d'hiver, en même temps que sa qualité s'était sensiblement améliorée. La deuxième concerne la CEE. Celle-ci formule à l'intention de ses partenaires méditerranéens des propositions à même de favoriser leur adaptation à la nouvelle donne communautaire. L'idée est alors de permettre la préservation des exportations menacées par les nouvelles adhésions. En ce qui concerne les produits agricoles, des quantités traditionnelles d'importations communautaires sont déterminées pour chaque

pays tiers méditerranéens et pour différents produits. L'idée est de chercher à aligner les concessions accordées aux PSEM sur le régime transitoire applicable à l'Espagne et au Portugal dans la perspective de leur adhésion à la Communauté en 1986, après celle de la Grèce en 1981. Cet effort d'adaptation de part et d'autre de la Méditerranée a-t-il été suffisant pour redresser la situation et ouvrir de nouvelles perspectives pour les échanges euro-méditerranéens ? Il semblerait, à la lecture des études publiées, que le bilan fût plutôt décevant. C'est ainsi que la part des PSEM dans les importations agricoles totales de la CEE a baissé de 20% en 1970 à 7% en 1980 et à moins de 5% au début de la décennie 1990.

Pour autant en dépit de ces chiffres, Bruxelles ne s'est pas détournée de la Méditerranée en général et du CIHEAM en particulier. L'élection à la présidence du Conseil d'administration en 1983 de **Carlo Scarascia Mugnozza**, qui a été vice-président de la Commission européenne, constitue un catalyseur des relations entre la CEE et le CIHEAM. L'accord Natali-Scarascia Mugnozza permet à la Commission européenne d'avoir un représentant au Conseil d'administration du CIHEAM. En retour, des experts des pays membres du CIHEAM sont invités à participer aux travaux du groupe « Agrimed » créé par la Commission européenne au titre de la coordination de la recherche agronomique. Il semble clair que l'Europe souhaite aider au renforcement du CIHEAM dans un moment où la Méditerranée prend de l'importance. En 1987, **Carlo Scarascia Mugnozza** présente même l'idée au Parlement européen de faire du CIHEAM une agence chargée par la Commission de certaines questions agricoles de sa compétence. En attendant, celui-ci mobilise de plus en plus des instruments financiers de la CEE pour mener à bien certaines de ses actions, notamment dans le domaine de la recherche.

Chercher et former pour mieux coopérer

Les travaux scientifiques et techniques au CIHEAM s'accélérent en effet sur les questions hydrauliques, alimentaires et animales notamment. Pour proposer des enseignements innovants, il faut en effet produire des idées que la recherche peut offrir. Par-delà les équipes mobilisées dans les Instituts de Bari, Chania, Montpellier et Saragosse, le CIHEAM met en réseau des chercheurs des pays méditerranéens. Lors d'un colloque organisé en 1986 à Istanbul à l'instigation du CIHEAM, un constat est opéré sur la recherche agronomique méditerranéenne, qui souligne davantage l'insuffisance de la coordination des initiatives de recherche dans la zone que la modestie des moyens :



1,3 milliard de dollars et 20 000 années-recherche sont alors consacrés à cet effort d'investigation. Le colloque fait donc surtout ressortir le chevauchement des recherches qui entrave lourdement l'optimisation des moyens. Le rapport présenté au cours de cette rencontre montre combien une réelle coordination des nombreux efforts de recherche permettrait de consacrer, à la plupart des grands problèmes, des équipes bénéficiant de la taille critique et des moyens correspondants. Fort de cet enseignement, le CIHEAM organise ensuite des groupes de travail sur quelques grandes questions agricoles avec l'aide de Bruxelles, notamment dans le cadre d'« Agrimed ». Tour à tour sont ainsi abordés le coton, le porc, l'aviculture, le lait, l'économie agricole des oasis, les fruits et légumes, les fourrages, la pomme de terre, les petits ruminants, les biotechnologies, la télédétection, etc. Ambition des thématiques donc, mais également palette élargie des lieux d'accueil. Ces ateliers se déroulent en effet dans des lieux aussi variés que Bari, Chania, Montpellier, Saragosse, Belgrade, Valence, Saragosse, Lisbonne, Rabat, Tozeur, La Valette... L'ambition de ces ateliers, animés par les Instituts du CIHEAM au tournant des années 1980, permet dans un premier temps d'échanger des informations et de dresser un état des lieux ; tout ceci dans le but de mettre une certaine spécialisation au profit de quelques laboratoires qui bénéficieraient d'une sorte d'habilitation pour être leaders méditerranéens dans leur discipline.

Accessoirement ces séminaires contribuent à la renaissance d'*Options Méditerranéennes* qui comporte désormais à partir de 1989 une série « séminaires méditerranéens » à côté de la série « Etudes et recherches » et de l'annuaire des économies agricoles, qui paraît à partir de 1992.

Dans un contexte de forts bouleversements économiques en Méditerranée, en partie liés à l'adhésion de la péninsule ibérique à la CEE, se pose entre autres la question des recherches en économie. Le CIHEAM invite ainsi le professeur Claude Mouton du Conservatoire des arts et métiers (CNAM) à examiner l'opportunité de mettre en place une structure d'étude chargée d'analyser de manière permanente les politiques agricoles et alimentaires des pays de l'ensemble méditerranéen. L'idée est alors de réfléchir à l'extension des activités du CIHEAM dans le domaine économique. Après de nombreux débats et échanges entre les délégués autour du rapport du Professeur Mouton remis par celui-ci en mai 1989, le Président du Conseil d'administration, **Albert Simantov** propose de concentrer les efforts du CIHEAM sur l'analyse et l'information de l'environnement macro-économique qui détermine l'évolution des politiques agricoles et celle du secteur agro alimentaire. Les délégués des pays membres ne jugent pas judicieux de créer une nouvelle structure dédiée à



l'analyse de ces questions. Au contraire, le Conseil d'administration envisage d'utiliser les outils existants et les réseaux de recherches nationaux pour développer une approche transversale, plus intégrée et plus efficace. Mettre en réseau ce qui existe plutôt que nier la réalité en marche !

Sur le plan de l'enseignement, le CIHEAM fait évoluer son offre de formation pendant cette période. Il faut se souvenir que les quatre IAM furent créés à une époque où la formation supérieure agronomique était d'un niveau assez faible et d'une ampleur assez modeste dans un certain nombre de pays méditerranéens. Les IAM permettaient alors de compléter ce dispositif et de développer le caractère méditerranéen des problèmes et des techniques, ce qui pouvait s'opposer aux enseignements nationaux dont l'organisation et le contenu reprenaient ceux des Etats d'Europe du Nord ou des USA. Le succès des IAM a été certain. Il s'apprécie au nombre de dirigeants, fonctionnaires, politiques et entrepreneurs qui ont déjà suivi cet enseignement. Mais cette situation appelle une remise en question permanente tant pour les formations proposées que dans les manières d'enseigner. Ainsi l'offre de formation est diversifiée.

Au début des années 1990, les cours longs (DSPU et Master of Science) sont de plus en plus spécialisés à Bari (irrigation et virologie fruitière), à Chania (horticulture méditerranéenne, forêt méditerranéenne et développement rural intégré), à Montpellier (politique agricole et développement rural, économie agro-alimentaire et développement) et à Saragosse (production animale, amélioration génétique des végétaux, planification intégrée des zones rurales). Quant à la formation de courte durée, elle se doit d'être de plus en plus pointue au fur et à mesure que le niveau progresse. C'est l'IAM de Saragosse qui est le plus engagé sur cette voie depuis sa création en 1969. Au tournant des années 1980, il propose notamment des cours de limnologie, d'amélioration des légumineuses, de reproduction caprine et de traitement de la brucellose, pour la santé animale. L'IAM de Montpellier propose des enseignements courts depuis 1987 (informatique et pastoralisme) et l'IAM de Bari assure un cours sur les techniques avancées de détection des maladies virales. L'IAM de Chania au cours de la décennie 1990 développe à son tour la formation de courte durée. Cette offre, aussi fournie soit-elle, mérite des ajustements. Aussi, le rapport remis en 1989 par **Mustapha Lasram**, alors Président du comité consultatif, invite-t-il à les opérer. Il s'agit notamment d'éviter au maximum les chevauchements des formations dispensées d'un Institut à l'autre. Faisant suite au rapport de Claude Cheysson en début de période, le rapport de 1989 montre combien le CIHEAM ne s'épargne pas les remises en question pour avancer au mieux sur les sentiers de la construction agricole méditerranéenne.



Des vents contraires

Cette période déjà riche en élargissements se termine par de nouvelles adhésions au CIHEAM. En plus des pays du Maghreb, Malte a rejoint l'organisation en 1989. C'est un petit archipel peu propice à l'agriculture, car, avec environ 1200 habitants au kilomètre carré, il est un des territoires les plus denses au monde, ce qui laisse peu de terres arables utilisables. Entre 1955 et 1983, la surface agricole est passée de 20000 hectares à 13000 hectares sous la pression urbaine. Pour autant un secteur agricole et pastoral existe bien - on y produit des vins, des fromages, de l'huile d'olive, des fruits, des viandes de caprins et de petits ruminants. L'institut d'agriculture créé en 1993 au sein de l'université de Malte deviendra ainsi un partenaire privilégié du CIHEAM. Cependant le CIHEAM ne peut être réduit aux seuls aspects productifs. Il s'intéresse au-delà de tout à la question de la sécurité alimentaire qui concerne évidemment l'île, mais également à la question de la pêche qui compte beaucoup pour l'économie maltaise.

En 1992, en pleine mutation politique, l'Albanie fait son entrée au CIHEAM. Les premiers contacts avec ce pays avaient été pris à la fin de la décennie 1980 par **Raymond Février** lorsque celui-ci profita d'une rencontre inopinée avec l'ambassadeur d'Albanie pour lui proposer d'entrer dans le CIHEAM. D'une superficie de 28 748 km², bordée par la mer Ionienne et la mer Adriatique, l'Albanie est donc pleinement méditerranéenne. Pays de plaines littorales environnées de montagnes, il offre une diversité de territoires et un réseau hydrographique très propice pour l'agriculture. Cependant au moment où elle adhère au CIHEAM, l'Albanie affronte d'énormes problèmes à résoudre sur le plan agricole, en premier lieu la question foncière. Après avoir été nationalisé pendant plusieurs décennies, le domaine arable est redistribué aux agriculteurs, ce qui n'est pas sans poser de difficultés. En effet, l'Albanie passe d'une agriculture composée de grandes unités peu productives à une agriculture morcelée qu'il faut rendre productive. Évidemment les secteurs de la forêt et de la pêche, loin d'être anecdotiques dans un pays montagneux et côtier, sont également affectés par ces bouleversements liés au passage d'une économie centralisée vers une économie de libre marché. Dans ces conditions, il n'est guère étonnant que Tirana exprime avec conviction le besoin d'intégrer le CIHEAM. Impliqué en particulier dans les réflexions sur les agricultures de montagne et sur les produits de terroir, le CIHEAM va désormais offrir à l'Albanie un lieu de coopération multilatérale. Mais il est évident qu'en retour le CIHEAM et les membres de son réseau trouvent en Albanie une expertise qui ne demande qu'à exporter son savoir-faire.



Enfin, en 1994, c'est le Liban qui fait son entrée au CIHEAM. Cette adhésion intervient après la guerre civile qui a duré de 1975 à 1990. Plus de 800 000 personnes ont été déplacées et plus de 150 000 personnes ont trouvé la mort dans ce conflit que les Libanais assimilent le plus souvent à la « guerre des autres ». Pendant le conflit, le CIHEAM n'était pas resté éloigné du théâtre car les IAM avaient pu accueillir nombre d'étudiants libanais comme par exemple ces trente étudiants ayant quitté Beyrouth sous les bombes en 1989 pour entamer leur formation dans les IAM. Quand il adhère en 1994, le Liban est encore exsangue et son secteur primaire n'échappe pas à cela.

Malheureusement ces bonnes nouvelles (la sortie de la guerre pour le Liban et la fin de l'isolement de l'Albanie) se retrouvent vite contrariées. D'une part, l'Algérie, adhérente au CIHEAM depuis 1986, connaît une guerre civile depuis 1991. Là encore, le CIHEAM se trouve projeté au cœur de l'histoire régionale en accueillant certains Algériens. En effet, des intellectuels, fuyant une situation où leur vie est menacée, sont accueillis dans les Instituts où ils valorisent leurs compétences comme enseignants-chercheurs. L'autre mauvaise nouvelle vient des Balkans, où les guerres provoquent l'éclatement de la Yougoslavie au cours de la décennie 1990, avec pour conséquence au niveau du CIHEAM la perte d'un de ses fondateurs. L'organisation compte désormais 13 Etats membres. C'est dans cette configuration que la fin du 20^{ème} siècle est abordée.



4. De Barcelone à nos jours : le tournant du millénaire

Réussir l'Euro-Méditerranée

Acte qui se veut fondateur de la Méditerranée du 21^{ème} siècle, la conférence euro-méditerranéenne des 27 et 28 novembre 1995 à Barcelone constitue un moment déterminant. En effet, pour la première fois, les ministres des Affaires Étrangères des 15 Etats membres de l'UE et de 12 pays méditerranéens se réunissent dans l'objectif d'enclencher une nouvelle dynamique régionale. Alors que l'époque bipolaire est révolue, l'articulation progressive du Monde autour de grands pôles régionaux, plus ou moins intégrés, s'impose dans l'agenda international. Pour s'adapter à la multipolarité émergente, l'Europe sait qu'elle doit renforcer ses liens avec l'Est du continent et le Bassin méditerranéen. Favorisée par une dynamique communautaire qui dessine les contours d'une Europe puissante, qui s'apprête à imprimer une monnaie unique et qui cherche à peser sur les affaires de la planète, l'élargissement européen se précise.

Mais vis-à-vis du Sud, c'est la formule d'un partenariat qui est privilégiée, hormis le cas de Chypre et de Malte, qui, à partir de 2004, feront partie, aux côtés des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), du groupe des dix nouveaux Etats membres de l'UE. Le processus de Barcelone, lancé en 1995, propose donc de renforcer les relations dans trois domaines, le volet politique et sécurité, le terrain économique et social et enfin le dialogue culturel. Incontestablement, ce Partenariat a permis d'établir un cadre de relations privilégiées entre l'Union européenne et les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, prolongeant et approfondissant la politique méditerranéenne de l'Europe initiée dans les années 1970. Pour stimuler l'idée de pôle régional en gestation, on parle désormais de l'Euro-Méditerranée. Barcelone sonne donc comme un nouveau départ pour la Méditerranée. A travers la présence de son Secrétaire général, **Mustapha Lasram**, le CIHEAM eut l'opportunité de participer comme observateur à cette conférence, qui confortait son intuition à s'élargir aux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée depuis les années 1980.

Néanmoins, l'agriculture ne se retrouve pas au centre des priorités de coopération du processus de Barcelone. Alors que l'on projette de mettre en place à l'horizon 2010 une zone de libre échange euro-méditerranéenne et que des négociations sont rapidement menées pour ouvrir le commerce régional sur un certain nombre de produits, les



denrées agricoles en sont exclues. Cette situation n'est pas toujours comprise par les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée compte tenu de la place de l'agriculture et des questions alimentaires dans ces sociétés et ces économies. Il faut dire que le climat général au tournant du millénaire ne favorise pas toujours l'attention sur le secteur agricole et les mondes ruraux.

Réunir les ministres de l'Agriculture du CIHEAM

Afin d'accroître la sensibilisation des décideurs de la région, les autorités italiennes, ayant toujours plaidé pour mettre l'agriculture au cœur des relations en Méditerranée, vont concrétiser une idée déjà avancée en 1993 par **Edgard Pisani** : l'instauration d'une réunion des ministres des Etats membres du CIHEAM. Une telle initiative pouvait à la fois venir combler un vide dans l'espace de coopération euro-méditerranéen mais également rehausser le niveau d'action du CIHEAM en faveur du dialogue politique dans cette zone. Les Présidents du CIHEAM, le portugais **Jeronimo Godinho-Avo** (1995-1999) et le maltais **Salvino Busuttil** (1999-2003) d'un commun mouvement avec le Secrétaire général italien **Enzo Chioccioli** (1997-2003) vont ainsi s'efforcer de faire avancer ce projet. L'opération n'était pas simple. Il fallut des talents de diplomate et la détermination du Président et du Secrétaire général du CIHEAM pour qu'une telle rencontre multilatérale méditerranéenne pût advenir.

C'est chose faite en mai 1999. A l'invitation de Paolo de Castro, ministre italien de l'Agriculture, qui joue lui aussi un rôle décisif dans cette initiative, les 13 Etats membres du CIHEAM se réunissent à Rome. Bien qu'informelle, cette rencontre permet de promouvoir un échange de vues et un partage de connaissances entre les décideurs présents dans un climat de confiance. Cette initiative offre l'opportunité d'identifier les problèmes majeurs auxquels les agricultures méditerranéennes sont confrontées, mais aussi de présenter les attentes des agriculteurs de la région ; l'objectif étant d'esquisser les propositions utiles qui seront ensuite développées voire négociées dans les enceintes institutionnelles compétentes. A la veille de cette réunion à Rome, les différentes délégations ont pu s'entretenir avec le premier ministre italien Romano Prodi, qui, peu de temps après, sera désigné Président de la Commission européenne. Grand défenseur de la coopération euro-méditerranéenne, il sait que les questions agricoles doivent trouver toute leur place dans les relations entre les pays riverains. Les excellents rapports qu'entretient le Secrétaire général **Enzo Chioccioli** avec Romano Prodi renforceront d'ailleurs la coopération entre le CIHEAM et la Commission européenne.



La discussion à Rome a porté sur les processus d'adaptation des agricultures dans un contexte caractérisé par l'amorce d'une nouvelle phase de réforme, aussi bien sur le plan européen qu'international. En effet, après la difficile négociation du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans le cadre de l'Uruguay Round, qui avait introduit des mécanismes de réduction de l'aide publique dans les systèmes d'appuis agricoles, se profilait d'ores et déjà une nouvelle série de négociations dans le cadre de la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC) créée en 1994 à Marrakech au Maroc. Avec l'élargissement de ses compétences, l'OMC continue d'avoir pour mission d'accélérer la mondialisation tout en assurant la maîtrise de ses conséquences. Après avoir été intégré dans le cadre de l'Uruguay Round dans la démarche commune de libéralisation des échanges, le commerce agricole, enjeu décisif des négociations pour les pays du Nord comme du Sud, se retrouvait au cœur du « *cycle du développement* » lancé au Qatar à Doha en 2001. Celui-ci prévoyait d'ambitieuses négociations notamment sur l'amélioration de l'accès aux marchés agricoles, mais les intérêts commerciaux et les divergences profondes en matière de subventions agricoles ont mis à mal le mandat de développement du cycle et ont bloqué toutes les négociations favorisant ainsi la prolifération d'accords bilatéraux préjudiciables aux pays du Sud. Face à cette situation et pour encourager parallèlement la modernisation des agricultures en Méditerranée, le CIHEAM a été invité par la Commission européenne à apporter une contribution aux réflexions concernant les négociations sur la libéralisation du commerce agricole. A cet effet, toute une série de programmes de recherche financés lui ont permis de développer des analyses et des études d'impact sur les échanges euro-méditerranéens, à l'instar du projet EUMED-AGPOL dans le cadre du 7^{ème} Programme cadre de recherche et de développement technique (PCRDT). Là encore, grâce à ses réseaux, le CIHEAM a fait preuve de ses capacités à mobiliser les experts du pourtour méditerranéen en les faisant travailler ensemble sur des programmes scientifiques divers et variés, qui se situent sur l'ensemble du spectre thématique offert par l'agriculture. Il est à souligner que le CIHEAM doit une grande part de l'augmentation de son budget global aux succès remportés dans les 6^{ème} et 7^{ème} PCRDT. De telles études montraient parallèlement la volonté réelle du CIHEAM à toujours mettre la réflexion et la connaissance au service de la coopération.

Par delà le progrès de la science et la formation du capital humain, l'aide à la décision devient stratégique pour le CIHEAM. Le rapport publié en 2001 où sont compilés les notes et essais de Jean-Claude Flamant, Président du Comité consultatif scientifique de 1998 à 2000 livre une série de réflexions sur l'action du CIHEAM et de ses Instituts pour entrer efficacement dans le nouveau siècle. Outre des considérations



sur les activités scientifiques d'enseignement et de recherche, il y décrit notamment le CIHEAM comme « *ayant une très bonne image de marque, comme le révèle sa capacité à mobiliser des personnalités de haut niveau à ses initiatives, avec l'intérêt de son statut intergouvernemental* ». Ce constat fait clairement écho au lancement de la ministérielle du CIHEAM qui, après Rome en 1999, se poursuit en circulant sur les rives méditerranéennes. La seconde rencontre a lieu en mai 2000 à Rabat au Maroc, la troisième à Athènes en Grèce en juin 2001 et la quatrième au Liban à Beyrouth en septembre 2002.

Entrer dans le nouveau siècle avec confiance

Le CIHEAM entre donc dans le 21^{ème} siècle avec cette insatiable envie de développer ses activités sans pour autant altérer la philosophie de son action et sa mission première fixée par le mandat de création en 1962. Les méthodes de travail s'affirment. Basées sur l'accumulation d'expériences, elles permettent au CIHEAM de s'afficher comme un incubateur de projets, une plate-forme d'échanges et un formidable miroir des diversités méditerranéennes. La passion pour la différence et ce goût des autres constituent d'ailleurs des traits de caractère communs chez la plupart des agents qui font vivre au quotidien l'action du CIHEAM. Derrière le partage de la connaissance, c'est aussi et surtout la richesse des échanges humains qui anime l'organisation, tant au niveau du brassage culturel à l'œuvre entre les étudiants que de la mutualisation des expertises et des savoir-faire entre les scientifiques.

Au cours de la très symbolique 100^{ème} réunion du Conseil d'administration du CIHEAM à Malte en décembre 1999, une table ronde a été organisée sur le thème « *Le CIHEAM comme acteur du développement dans la région méditerranéenne à l'aube du troisième millénaire* ». **Albert Simantov**, qui fut Président entre 1988 et 1992, estime à cette occasion que le CIHEAM « *a bien rempli sa mission d'origine si l'on considère les grands changements opérés depuis 1962. C'est aussi en faisant travailler ensemble les responsables des politiques agricoles et du développement rural que, progressivement, la conscience d'appartenir à un même ensemble avec un avenir commun prendra corps* ». Ce sentiment d'appartenance à une même communauté, on serait tenté de parler même de famille si l'on privilégie la chaleur lexicale du monde méditerranéen, a d'ailleurs été rendu possible « *par les milliers de stagiaires qui sont passés par les structures du CIHEAM et qui aujourd'hui forment ses meilleures ressources sur lesquelles il convient de s'appuyer pour aller de l'avant* » selon les termes employés alors par le



Secrétaire général **Enzo Chioccioli**. Et comme le dira **Salvino Busuttil**, à l'occasion de cette réunion dans son pays, « *le CIHEAM n'est pas seulement un forum pour le dialogue, c'est une entité fondamentale pour le progrès* ».

Ce rôle du CIHEAM, en faveur des échanges humains et du partage de la connaissance, s'avère encore plus déterminant quand le monde entre dans le nouveau millénaire déboussolé par les attentats aux Etats-Unis en 2001, au Maroc en 2003 ou encore en Espagne en 2004. Les conséquences géopolitiques de ces événements sont immenses pour la région méditerranéenne où les malentendus et les incompréhensions s'amplifient.

Célébrer le quarantième anniversaire à Bruxelles

L'organisation d'un grand séminaire à Bruxelles le 6 juin 2002, à l'occasion des 40 ans du CIHEAM, illustre l'excellente relation que l'organisation entretient avec les institutions européennes. Romano Prodi y prononce des paroles fortes : « *Votre organisation est méritante et importante car elle traduit en pratique certaines valeurs, méthodes et objectifs qui sont vitaux pour le renouveau du mode de vie méditerranéen. Les méthodes que vous utilisez sont exemplaires. Elles reposent sur un rapport de collaboration paritaire qui est ce dont nous avons besoin en Méditerranée (...). Le CIHEAM a beaucoup progressé. Il a initialement été conçu comme un organisme pour la formation technique et économique des futurs cadres de l'agriculture en Méditerranée. Au cours des années, il a grandi du point de vue thématique au niveau des structures, sur le plan politique et a adapté son offre de formation, mais également d'appui, pour la recherche aux besoins de l'agriculture des pays méditerranéens. (...) Sur le plan politique, il s'est progressivement ouvert aux pays de la rive sud et de la rive est et il s'est transformé en instrument de coopération. (...) Nous vous demandons à vous tous du CIHEAM, et par votre dialogue politique annuel avec les ministres de l'Agriculture de vos pays membres d'apporter votre contribution aux réflexions dans ce secteur, une contribution réaliste, parce que le CIHEAM a le mérite d'avoir donné naissance à un dialogue politique permanent au niveau des ministres de l'Agriculture des treize pays membres actuels. (...) Sur ces terrains, le CIHEAM rend à l'Europe et aux pays de la Méditerranée un service unanimement reconnu* ».

Le ministre algérien de l'Agriculture, Saïd Barkat, y exprime quant à lui sa profonde reconnaissance envers le CIHEAM, et tout particulièrement vis-à-vis de l'IAM de Montpellier, où plusieurs agents ont été impliqués dans la mise en place des nouvelles



politiques de développement agricole et rural de son pays, pour relancer le secteur au lendemain de la guerre civile. De son côté, le ministre égyptien des Ressources en eau et à l'Irrigation, Mahmoud Abu Zeid, ne dit pas autre chose à propos de la place du CIHEAM, et notamment de l'IAM de Bari, comme outil de coopération en Méditerranée sur la gestion des ressources hydriques. Lui qui a toujours apporté un soutien aux activités de l'organisation profite de ce séminaire pour insister sur l'amplification des tensions hydriques dans les pays de la région, et ainsi souligner les liens stratégiques entre l'eau, l'agriculture et les sociétés. Jacques Diouf, le Directeur général de la FAO, profite du séminaire pour faire le point sur l'état de la collaboration institutionnelle avec le CIHEAM, évoquant les résultats notables dans le domaine des forêts méditerranéennes et de la gestion des pêches notamment. Quant à **Edgard Pisani**, ancien Président du CIHEAM, son discours traduit les craintes à l'époque exprimées par les pays méditerranéens vis-à-vis de l'élargissement en cours de l'UE à l'Est.

L'Europe, la politique agricole commune et la Méditerranée

Au tournant de l'an 2000, l'UE se voit confrontée à plusieurs défis importants et ses lignes directrices ont pour but de renforcer et d'élargir l'Union. Parmi celles-ci, il convient de revenir sur l'Agenda 2000, adopté à Berlin en mars 1999, qui désigne un ensemble de réformes des politiques communautaires, principalement de la PAC et de ses fonds structurels. Ces réformes permettront à l'UE de mieux affronter le thème de la compétitivité de l'agriculture et les délicates négociations sur le nouveau cycle du millénaire de l'OMC. La réforme de la PAC dans l'Agenda 2000 est complétée par une réglementation sur le développement rural pour réaliser pleinement le potentiel de talents et de possibilités des hommes et des terroirs. Plusieurs rapports, études et séminaires du CIHEAM posaient avec de plus en plus d'insistance la question de la place de l'agriculture dans le Partenariat euro-méditerranéen et l'articulation de celui-ci avec la PAC du 21^{ème} siècle. Ces mêmes messages étaient par ailleurs véhiculés à haut-niveau au cours des différentes réunions des ministres du CIHEAM. Peu à peu, l'idée d'organiser la première conférence ministérielle euro-méditerranéenne de l'agriculture faisait son chemin. Il aura fallu huit ans, après la Déclaration de Barcelone, pour atteindre un tel objectif. Là encore, ce sont essentiellement les Italiens qui œuvreront avec détermination, profitant de la présence à Bruxelles de Romano Prodi à la tête de la Commission européenne. Au Liban en septembre 2002, à l'occasion de la 4^{ème} réunion des ministres de l'Agriculture du CIHEAM, le ministre italien Giovanni Alemanno annonce que son pays va « consacrer le semestre de la Présidence italienne de l'Union Européenne



aux problèmes agricoles et de la pêche en Méditerranée et organiser au second semestre 2003 une conférence euro-méditerranéenne sur l'agriculture et la pêche ». En novembre 2003 se tient donc à Venise ce qui reste encore à ce jour comme la seule et unique réunion des ministres de l'Agriculture de l'UE et des pays méditerranéens. 43 pays y étaient présents, dont des représentants israéliens et palestiniens. Les principales recommandations ont porté sur le renforcement du développement rural, la promotion de la qualité des produits agricoles et le lancement d'actions concrètes dans le domaine de l'agriculture biologique. A la demande des autorités italiennes, la préparation de cette rencontre a été en partie assurée par les équipes de l'IAM de Bari, entraînées par l'audace et l'enthousiasme de son directeur, Cosimo Lacirignola. Ce dernier avait en effet été nommé par le ministre italien comme le point de contact au ministère à Rome chargé de l'organisation de la conférence. C'était une autre marque de confiance et la preuve d'une profonde reconnaissance du travail à la fois scientifique mais aussi diplomatique du CIHEAM. D'ailleurs, à la veille de la conférence de Venise, une rencontre informelle avait été organisée en présence de représentants de la présidence italienne de l'UE, du commissaire européen à l'agriculture, Franz Fischler ainsi que du libanais **Mouïñ Hamzé** et du français **Bertrand Hervieu**, respectivement Président et Secrétaire général du CIHEAM. Présent dans les esprits et nommé dans la plupart des allocutions officielles au cours de la conférence de Venise, le CIHEAM a été largement reconnu comme ayant contribué à redynamiser l'élan de la coopération et de la réflexion euro-méditerranéenne. C'est d'ailleurs sous la lancée de cette dynamique, et à la demande du Conseil d'administration qu'une série de consultations sera menée entre 2004 et 2006 avec certains pays de la région afin d'envisager leur éventuelle adhésion au CIHEAM. La Syrie, la Croatie et la République de Chypre étaient alors concernées. Il faut noter que cette dernière avait déjà déposé une candidature en 1983 et en 1993. Malgré les efforts entrepris avec les ambassades concernées par le Président **Salvino Busuttil** et le Secrétaire général **Enzo Chioccioli**, suivi après par leurs successeurs respectivement, **Mouïñ Hamzé** et **Bertrand Hervieu**, les négociations n'ont pu aboutir en raison des contentieux politiques qui dominent dans certaines zones de la région méditerranéenne. Depuis, même si la question de l'élargissement reste régulièrement évoquée (la République de Chypre a d'ailleurs déposé deux autres candidatures en 2007 et en 2009), le CIHEAM se consacre à renforcer, sous d'autres modalités, ses relations avec les pays non membres.



Installer l'agriculture au cœur de la coopération euro-méditerranéenne

Grâce aux bons résultats de la conférence de Venise et à l'approche de la célébration du dixième anniversaire du Partenariat euro-méditerranéen, une nouvelle phase, plus pragmatique, allait débiter sur la question agricole régionale. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit que s'est ouverte la 5^{ème} conférence des Ministres de l'Agriculture du CIHEAM. Organisée en décembre 2004 à Paris, les débats sont orientés sur le thème de « *la Méditerranée, un espace spécifique de production et d'échange de produits agricoles et agro-alimentaires* ». Pour poursuivre sa stratégie et entretenir la dynamique, le CIHEAM organisait des séminaires conjoints avec la Commission européenne au Caire en février 2006 sur le développement rural, puis à Rabat en mars 2006 sur la recherche, qui permettra de poser les jalons du futur ERA-Net visant à coordonner les études agronomiques en Méditerranée (ARIM-Net). A Strasbourg, en septembre 2006, le CIHEAM co-organise également une conférence sur les relations euro-méditerranéennes et l'agriculture avec le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA).

La présence du commissaire européen chargée de l'agriculture, Mariann Fisher-Boel, à la 6^{ème} conférence ministérielle du CIHEAM au Caire en décembre 2006, est éminemment importante et témoigne une nouvelle fois du rôle de caisse de résonance régionale que cette rencontre informelle permet de jouer. Plus consciente que jamais de l'aspect stratégique de l'agriculture en Méditerranée, l'UE s'est en effet décidée à ouvrir à partir de 2006 les négociations avec les pays partenaires méditerranéens sur la libéralisation des échanges agricoles. Puisque le thème de la 6^{ème} ministérielle du CIHEAM était principalement tourné vers la question du commerce euro-méditerranéen, Mariann Fisher-Boel vient donc en Egypte pour présenter la feuille de route fixée par la Commission. Elle souligne au passage, dans son discours, « *l'apport intellectuel de première classe* » du CIHEAM dans toutes les stratégies déployées par l'UE dans le domaine de l'agriculture, de la recherche et de la gestion des ressources naturelles en Méditerranée. Plusieurs ministres du Sud et de l'Est de la Méditerranée insistent pour que soient bien évaluées les conséquences sociales d'une telle ouverture des échanges agricoles sur les petites exploitations familiales, qui dominent encore largement le paysage rural dans leurs pays.



Une offre de formation améliorée et consolidée

Pour consolider son offre de formation et rendre complémentaire les enseignements dispensés par les Instituts, le CIHEAM s'est naturellement adapté aux dynamiques euro-méditerranéennes et universitaires. En effet, la réforme enclenchée par le processus de Bologne propose désormais d'articuler la formation supérieure en trois temps distincts : licence, Master et doctorat. Lors des délibérations du Conseil d'administration de décembre 2003, il a été demandé au Secrétariat Général de mettre les modalités de gestion et le contenu des formations diplômantes du CIHEAM aux standards préconisés par le processus de Bologne. Ce dernier a été signé en juin 1999 par 29 pays de l'espace européen qui ont décidé d'harmoniser leurs cursus de formation et d'adopter un système de diplômes commun afin de rendre plus lisibles et comparables les grades académiques tout en assurant qualité des enseignements et mobilité des étudiants. Ayant pour référentiel ces standards, le Secrétariat général a procédé à une clarification et à une harmonisation de l'offre de formation Master du CIHEAM. A cette fin, un ajustement de l'offre de formation des Masters a été effectué et le produit en est, aujourd'hui encore, un catalogue unique de formation qui permet d'avoir une vision complète et détaillée des enseignements délivrés par les Instituts. Pour l'année académique 2011-2012, le CIHEAM proposait 21 cycles de Masters différents, articulés autour de quatre domaines prioritaires : les productions alimentaires et la gestion de la qualité ; l'environnement et la gestion des ressources naturelles ; l'économie, la gestion et les politiques de développement ; la pêche et l'aquaculture.

En améliorant les contenus, la structure des crédits et la transparence de son offre de formation Master of Science, le CIHEAM a pu continuer auprès des pays membres sa démarche concernant la reconnaissance ou l'équivalence des diplômes. C'est ainsi qu'au second semestre 2006, une décision très forte a été prise par l'Espagne qui a publié au Bulletin Officiel de l'Etat un décret royal reconnaissant le Master of Science délivré par l'Institut de Saragosse permettant ainsi une reconnaissance *de jure* du diplôme du CIHEAM. Ce résultat est le fruit du travail mené à cet effet par l'IAM de Saragosse lorsque ce dernier était dirigé par Luis Esteruelas, qui n'est autre que le fils du fondateur du CIHEAM. Puis, c'est au tour de la Turquie et de l'Égypte, en 2007, du Liban en 2008 ou encore de l'Albanie en 2009 de reconnaître officiellement le diplôme délivré par le CIHEAM. Ce processus se poursuit depuis, en misant simultanément sur la volonté de développer des accords de co-diplomation ou de co-habilitation des formations. Cette stratégie a l'ambition d'être transnationale afin de maintenir la mission méditerranéenne des formations du CIHEAM. Par ailleurs, il s'avère de plus en plus important pour le



CIHEAM d'avancer sur la question de la formation doctorale en s'associant efficacement avec des partenaires institutionnels et des appareils de recherche dans les pays de la région. A l'IAM de Montpellier, une soixantaine de doctorants ont été accueillis depuis 2006, déployant ainsi près de 700 mois de bourses doctorales. Une proportion croissante d'étudiants en Master of Science des quatre IAM accède par la suite au grade de docteur dans des établissements universitaires associés au CIHEAM.

Tous ces objectifs entretiennent la mission du CIHEAM d'être complémentaire des parcours proposés dans chacun des pays de la région et de se différencier en matière de formation. Rien qu'au niveau de l'Union Européenne, 20 000 Masters étaient proposés en 2010. Face à une telle explosion du nombre de Masters, le CIHEAM doit se singulariser sachant que la formation constitue le premier des instruments de coopération pour l'organisation. Depuis la création du CIHEAM, environ 15000 étudiants ont suivi une formation longue (Master of Science). Parallèlement, les cycles spécialisés qui permettent le plus souvent à des professionnels et des décideurs de bénéficier sur une courte durée d'enseignements intensifs se sont prolongés en se diversifiant et en s'étoffant. Ils sont destinés à un public qui souhaite approfondir des connaissances dans un domaine spécifique. Cela permet au CIHEAM et à ses Instituts de se montrer toujours réactifs vis-à-vis des besoins des pays ou des acteurs du secteur privé illustrant là encore la souplesse et la flexibilité dont l'organisation sait faire preuve. Près de 20 000 personnes provenant de 141 pays différents ont reçu une formation professionnelle spécialisée depuis 1963. Ainsi, bien que les trois quarts des étudiants qui passent à travers les dispositifs de formation du CIHEAM soient originaires des pays membres de l'organisation, il est intéressant de noter que des pays comme l'Allemagne, l'Argentine, le Chili, la Chine, la Côte d'Ivoire, les Etats-Unis, l'Ethiopie, le Gabon, l'Irak, les Pays-Bas, le Soudan, la Syrie ou le Sénégal ont également envoyé des personnes se former dans les Instituts du CIHEAM.

Les stagiaires et étudiants bénéficient d'un encadrement assuré par des enseignants-chercheurs de haut niveau, choisis en fonction de leurs compétences et de leur expérience professionnelle. Cette diversité contribue à développer auprès des stagiaires « l'esprit de coopération internationale » voulue par les fondateurs du CIHEAM. En outre, sur le plan financier, chaque année les IAM octroient près de 700 bourses aux stagiaires, chercheurs et professionnels ressortissants des pays membres. Le Comité Consultatif du CIHEAM, dont le rôle avait été redéfini par **Mustapha Lasram** au début des années 1990, propose également au Conseil d'administration l'attribution du prix de la meilleure thèse Master of Science du CIHEAM.



Beaucoup d'anciens étudiants du CIHEAM sont amenés à servir leur pays pour la mise en place des politiques publiques notamment dans le domaine agricole, environnemental et économique. D'ailleurs, certaines personnalités ont été impliquées dans le système CIHEAM à l'époque de leurs études à l'instar de l'actuel commissaire européen à l'agriculture, le roumain Dacian Cioloș qui a effectué une partie de son cursus à l'IAM de Montpellier. Autre exemple, de nombreux anciens étudiants de l'IAM de Saragosse, plus tourné vers la formation professionnelle spécialisée, sont aujourd'hui en poste dans de grandes entreprises multinationales de l'agroalimentaire.

Optimiser le faire-savoir

Les formations dispensées dans les IAM ont également connu de profondes améliorations et se sont adaptées à l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Depuis 2003, l'IAM de Bari a ainsi lancé un programme de cours à distance permettant à plusieurs centaines d'étudiants de recevoir une formation. Le Centre a mis au cœur de sa politique de formation le partage de la connaissance avec des publications sans cesse optimisées et améliorées pour répondre à une demande en constante évolution. Ainsi, *Options Méditerranéennes*, la revue historique du CIHEAM a connu une profonde restructuration qui lui permet de publier à la fois les actes de séminaires organisés par le Centre et ses Instituts ou de diffuser des études et des recherches concernant le secteur agricole de la région méditerranéenne.

L'évolution du rapport annuel publié depuis 1999, avec le label *Mediterra* depuis l'édition 2007, a par ailleurs permis d'affermir la place du CIHEAM dans le débat général sur les stratégies de coopération régionale euro-méditerranéenne en proposant des analyses sur les grands enjeux agricoles, alimentaires et ruraux. Disponible en espagnol, français et anglais, le rapport a parfois aussi été édité en arabe et en italien. Il constitue une base d'aide à la décision pour les responsables politiques de la région et une somme de connaissances unique pour les chercheurs, les étudiants et les journalistes. Il faut reconnaître au Secrétaire général **Bertrand Hervieu** (2003-2009) d'avoir su professionnaliser cette publication, optimiser son contenu et renforcer la participation des agents du CIHEAM dans cette production scientifique afin de valoriser leur expertise.

Outre le maintien de la revue *New Medit* publiée par l'IAM de Bari, le CIHEAM s'est efforcé par ailleurs de développer ses sites Internet, que ce soit ceux des Instituts ou celui du Secrétariat général. Pour ce dernier, à partir de 2007, la politique déployée a



consisté à intégrer l'Observatoire méditerranéen du CIHEAM, créé au début des années 2000 à la demande des pays membres, au sein du site institutionnel où figurent les grandes informations sur les missions et actions du CIHEAM. Pour nourrir sa dynamique de communication, le CIHEAM a donc enrichi l'Observatoire en collectant toujours plus d'analyses et d'informations sur l'actualité agricole du bassin méditerranéen. Surfant sur les technologies modernes de communication, d'avantage de publications électroniques vont voir le jour et se développer. C'est pour cette raison qu'à partir de 2007, le CIHEAM a édité une *Lettre de Veille* trimestrielle dédiée aux grands défis méditerranéens et dans laquelle l'opportunité est saisie pour donner des informations régulières sur l'activité du CIHEAM.

La croissance spectaculaire des échanges par la voie électronique a par ailleurs permis au Centre d'améliorer la structuration de ses relations avec les anciens étudiants mais aussi avec les experts de ses différents réseaux et l'ensemble des organismes partenaires dans la région. Bien évidemment, ces technologies modernes de communication ont permis d'accroître les synergies et le partage d'informations entre les agents du CIHEAM. Toutefois, puisque l'échange humain en Méditerranée reste une valeur incontournable, des rencontres sont régulièrement organisées entre les agents du CIHEAM pour harmoniser soit le catalogue de formation, les procédures comptables ou les publications. A trois reprises, à Chania en septembre 2005, à Bari en septembre 2007 et à Montpellier en septembre 2009, il a même été permis à de nombreux agents du CIHEAM de se rencontrer pendant deux jours de séminaire interne pour cultiver l'esprit institutionnel et la connaissance mutuelle. Au niveau décisionnel, cette même volonté de partager les démarches et d'avancer d'un commun mouvement, se retrouve déjà depuis quelque temps à travers la réunion, chaque semestre des quatre directeurs et du staff du Secrétariat général et, bien entendu, du Conseil d'administration. Celui-ci se réunit deux fois par an afin que les délégués des pays membres prennent les décisions concernant la gestion et la stratégie du CIHEAM.

Des campus modernes, tournés vers la Méditerranée

L'IAM de Montpellier, ancré au cœur de la plateforme scientifique de recherche sur l'agriculture et l'alimentation Agropolis, atout scientifique majeur de la région Languedoc-Roussillon, s'est engagé en 2005 dans la rénovation de son infrastructure en lançant un nouveau chantier de construction : le campus méditerranéen. La détermination du directeur Vincent Dollé et de ses collaborateurs permet d'achever



la modernisation du site. En janvier 2009, le nouveau dispositif d'accueil est inauguré en présence des ministres français et égyptien de l'Agriculture, Michel Barnier et Amin Abaza, mais également des membres du Conseil d'administration du CIHEAM et du personnel de l'Institut. Au cours de l'inauguration, les étudiants ont souhaité délivrer un message concernant l'importance du dialogue entre les cultures, la circulation des idées et la mobilité des personnes. *« Nous aspirons à ce que la Méditerranée ne soit pas seulement une mer qui sépare les pays des rives nord et sud, mais qu'elle constitue avant tout une véritable arche entre les peuples. Cette union entre territoires méditerranéens ne doit ainsi pas seulement se concrétiser par des échanges de marchandises et de capitaux, mais également par une protection de l'environnement ainsi que par une mobilité des Hommes et des connaissances. Dans ce cadre nous souhaiterions que la mobilité des étudiants et des chercheurs de l'ensemble du pourtour méditerranéen soit concrètement simplifiée afin que l'alchimie culturelle que vous pouvez constater ici, puisse se renouveler ailleurs ».*

Cette politique de moderniser et d'adapter sans cesse les infrastructures du CIHEAM vaut également pour les autres IAM. Même effort à Bari où l'Institut a planifié d'étendre sa superficie et de développer ses capacités au cours de la décennie 2010. Quant à l'IAM de Chania, l'évolution du bâti doit beaucoup à l'énergie consacrée à ces questions par le directeur Alkinoos Nikolaidis. Le symbole fort de cette politique infrastructurelle reste l'ouverture en 2007 du centre de conférence Poséidon. Il sera ensuite baptisé Centre **Albert Simantov** en hommage à l'ancien Président du CIHEAM décédé en 2011. Signe fort de cette attractivité croissante des Instituts, le nombre de demandes d'étudiants s'accroît chaque année pour candidater aux formations du CIHEAM. À cela s'ajoute l'honneur d'avoir occasionnellement la visite de personnalités politiques de premier plan sur les campus : le Président italien Giorgio Napolitano à l'IAM de Bari en Septembre 2006 ou le premier ministre grec, Constantinos Simitis en janvier 2001 et George Papandreou en décembre 2010 à l'IAM de Chania.

Le retour de l'agriculture sur la scène internationale

Considérée dans le dernier tiers du 20^{ème} siècle comme un secteur rétrograde, sur lequel on ne saurait compter à l'avenir, l'agriculture refait surface sur l'échiquier international au cours de la première décennie du 21^{ème} siècle. La croissance démographique de la planète, l'évolution des régimes alimentaires et la raréfaction des ressources naturelles, recomposent la problématique agricole à tel point que les vieilles peurs malthusiennes



resurgissent. Au printemps 2008, le monde redécouvre l'importance fondamentale de l'agriculture quand une série de crises politiques, sociales et économiques se conjuguent. L'augmentation brutale du prix des produits de base a créé une véritable crise alimentaire au sein de nombreux pays. Ce rappel, survenu à la suite d'une période où le champ agricole fut bien peu exploré par les politiques internationales, sonne comme un avertissement pour ceux qui auraient pu oublier que la contrainte alimentaire constituait à la fois la plus vieille et la plus quotidienne des préoccupations de l'être humain. Dans ce contexte global, la Méditerranée constitue un concentré des tensions alimentaires mondiales. L'exemple emblématique de la dépendance céréalière de cette région du monde envers les marchés internationaux suffit à lui tout seul pour révéler la fragilité de cet espace en cas d'épisode inflationniste sur les produits stratégiques (les importations de blé en Afrique du nord et au Moyen-Orient représentent un tiers des importations mondiales). La problématique de la sécurité alimentaire fait partie des préoccupations majeures de la communauté internationale depuis la crise de 2008. Outre le sommet organisé en 2009 par la FAO à Rome, ce sont le G8 et le G20 qui ont également placé cette question au centre de l'agenda international. En 2011, la lutte contre la volatilité excessive des prix a été au premier rang des discussions. Conscient que cette situation était porteuse de turbulences pour les pays méditerranéens, le CIHEAM s'attache dans ses activités, tant de formation que de recherche et de coopération, à travailler sur la sécurité alimentaire. D'ailleurs, en 2008 son rapport *Mediterra* consacré à l'analyse prospective sur les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée avait permis de mutualiser toute une série d'études et de programmes développés au cours du temps par les Instituts. Ce rapport avait aussi contribué au rappel désormais bien connu que la région méditerranéenne est, et restera, une zone du monde vulnérable en matière de sécurité alimentaire.

Simultanément, le début du 21^{ème} siècle est caractérisé par la montée en puissance des préoccupations environnementales. Si les questions écologiques sont nées dans les années 1970, c'est en 1992, au Sommet de la Terre à Rio que le concept de développement durable se diffuse. L'accélération des changements climatiques, les craintes face aux pénuries d'eau ou des limitations foncières, l'explosion des besoins énergétiques et donc des émissions de gaz à effet de serre, contribuent à positionner le thème de l'environnement parmi les grands sujets de politique internationale. Et là encore, c'est bien l'espace méditerranéen qui incarne toute la difficulté de penser le développement selon des termes plus soutenables. Immense défi pour cette région, bien qu'il faille se souvenir que les pays méditerranéens ont toujours dû composer avec les réalités géographiques et les contraintes climatiques. Produire plus et produire



mieux peut d'ailleurs être considéré comme l'une des plus vieilles histoires du bassin méditerranéen. Cela dit, les difficultés s'accroissent, année après année, et la gestion des ressources naturelles s'avère plus essentielle que jamais. C'est pourquoi, le thème de l'adaptation au changement climatique fut au centre de la discussion de la 8^{ème} réunion des ministres de l'Agriculture du CIHEAM organisée en mars 2010 à Istanbul à l'invitation des autorités turques. La même préoccupation existe au sujet des ressources de la mer puisque la durabilité des secteurs halieutique et aquacole est désormais menacée notamment par la pollution des eaux méditerranéennes.

Le CIHEAM s'est ainsi depuis longtemps consacré dans ses différentes actions aux problématiques relatives à l'environnement et au développement durable. Pour aider le Liban à mieux connaître son milieu marin, l'IAM de Bari a permis au pays de bénéficier d'un bateau scientifique offert au Centre national de la recherche scientifique libanais (CNRS) par l'Etat italien. En matière de pêche, l'Institut de Saragosse est réputé pour ses compétences et plus largement sur la gestion de l'eau. A ce titre, profitant de l'exposition universelle sur l'eau à Saragosse en 2008, l'Espagne, pays hôte de la 7^{ème} réunion des ministres de l'Agriculture du CIHEAM en février, avait placé les problématiques hydriques et halieutiques au cœur des discussions. Au cours des années 2000, l'IAM de Bari a renforcé son expertise sur la gestion des ressources naturelles, l'efficacité des systèmes d'irrigation et la préservation de la biodiversité. C'est ainsi que l'Institut de Saragosse a participé à de nombreux programmes de recherche concernant la lutte contre la désertification et la sécheresse. Pour sa part, l'Institut de Chania, mène de nombreuses activités concernant la résilience des systèmes agricoles et l'agriculture durable.

En 2007, le monde bascule dans une nouvelle configuration inédite sur le plan sociodémographique. La planète compte désormais plus d'habitants dans les villes que dans les campagnes. L'urbanisation représente l'un des phénomènes les plus spectaculaires de la période contemporaine. Les pays méditerranéens ne sont pas à l'écart de cette dynamique. Bien au contraire, la croissance des villes et l'étalement urbain métamorphosent leurs littoraux. Toutefois, en valeur absolue, la population en milieu rural a continué de croître au sud et à l'est de la Méditerranée passant d'environ 60 millions d'habitants en 1980 à 90 millions aujourd'hui. Un habitant sur trois en Méditerranée n'est toujours pas citadin. Les zones rurales y sont donc encore densément peuplées malgré l'exode vers les villes ou l'étranger, mais restent en même temps peu développées. L'agriculture y demeure l'activité principale et le secteur agricole le premier pourvoyeur d'emplois. Aspirées par la mondialisation et la globalisation



des échanges, les villes du littoral ont connu une modernisation bien plus rapide que les régions rurales de l'intérieur. Après une période de convergence économique, la décennie 2000 s'illustre par l'approfondissement de nouvelles inégalités territoriales.

A travers la panoplie de ses activités, le CIHEAM a toujours insisté sur le fait qu'il n'y aurait pas de développement en Méditerranée sans croissance inclusive sur l'ensemble des territoires. Par conséquent, il multiplie les projets en direction de ces régions rurales de l'intérieur pour non seulement participer à l'amélioration de la production agricole mais également à l'organisation des filières et à la vitalité économique des campagnes. L'IAM de Montpellier fait depuis de nombreuses années du développement rural l'un des piliers de son action. Toute cette activité du CIHEAM en faveur des territoires ruraux vise à rappeler que ces espaces méritent aussi de s'arrimer au 21^{ème} siècle. A ce titre, l'IAM de Chania s'est attelé à mettre en place les outils de la géo-information et des technologies satellitaires pour la modernisation des agricultures dans ces pays. En outre, il est évident que derrière ces considérations sur le rural, c'est aussi la question des femmes en agriculture et de leur statut qui est soulevée.

L'impératif de sécurité alimentaire soulève par ailleurs un certain nombre de questions en matière qualitative. Alors que les scandales alimentaires défrayent régulièrement la chronique, tant en Europe à la fin de la décennie 1990 avec la maladie de la vache folle que dans le sud de la Méditerranée avec la grippe aviaire, l'enjeu de la sûreté et de la qualité des produits est devenu essentiel. L'exigence croissante des consommateurs par rapport à la traçabilité et à la certification des produits a imposé aux Etats de mettre en place des politiques de sécurité alimentaire qualitative. La santé des populations se trouve par ailleurs interrogée par l'essor des maladies de surpoids liées à des modes de consommation en profonde transformation. Les chiffres inquiétants sur les taux de surpoids et d'obésité dans les pays méditerranéens bousculent l'image de la diète méditerranéenne. Bien qu'encensée au niveau international, inscrite même en 2010 au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO, cette diète qui trouve ses racines dans l'île de Crète symbolise le paradoxe des pratiques alimentaires. Nutrition et santé sont de plus en plus corrélées, renforçant ainsi le continuum existant entre l'assiette, le comportement des territoires et l'origine des produits. Le CIHEAM se consacre régulièrement à ces enjeux liés à l'alimentation, à la qualité des produits et par extension à la valorisation des terroirs. L'IAM de Bari a par exemple fait du thème de l'agriculture biologique l'un des axes principaux de son activité. Il est d'ailleurs intéressant de constater que l'un des réseaux les plus dynamiques mis en place en 1999 par le CIHEAM, puis élargi pour fédérer 24 pays méditerranéens, porte précisément



sur l'agriculture biologique. L'IAM de Saragosse œuvre à la promotion des produits méditerranéens dans les circuits commerciaux à travers les formations qu'il délivre en matière de marketing et de stratégie commerciale, notamment autour du produit phare qu'est l'huile d'olive. Sans oublier que cet Institut traite également la santé animale parmi ses activités de recherche et de formation. Puisant dans l'analyse multidimensionnelle fournie dans l'édition 2012 de *Mediterra* dédiée à la diète méditerranéenne, les IAM de Bari et de Montpellier explorent désormais la problématique de l'alimentation durable.

L'embarras euro-méditerranéen

Sur le plan de la coopération euro-méditerranéenne, les déceptions l'ont souvent emporté sur l'optimisme. L'UE qui s'est élargie en 2004 puis en 2007 comporte désormais 27 Etats membres et cherche à définir le meilleur mode opératoire pour assurer ses rapports avec le bassin méditerranéen. Celui-ci a été intégré à la politique européenne de voisinage qui, depuis 2007, régit l'ensemble des relations entre l'UE et ses périphéries méridionale et orientale. Craignant l'excès de bilatéralisation dans ses rapports, la France a proposé en 2008 une nouvelle ambition pour la Méditerranée. Malgré la dynamique enclenchée, l'Union pour la Méditerranée (UPM) souffre néanmoins d'une conjoncture régionale peu favorable. D'un côté l'UE s'est consacrée à gérer des difficultés financières et économiques croissantes de ses Etats membres, sur fond de crise financière internationale depuis l'été 2008. De l'autre côté, le renforcement de la coopération entre les pays du pourtour méditerranéen est resté tributaire des instabilités au Proche-Orient. Le blocage persistant sur la résolution du conflit israélo-arabe handicape le dialogue sud-sud et plus largement toute initiative multilatérale au niveau euro-méditerranéen.

En dépit des attermoissements de l'UPM, le CIHEAM, suite à sa 7^{ème} réunion ministérielle en février 2008, a mis en place un groupe de travail de haut niveau dans le but de proposer des actions pour le volet agricole de l'UPM. Une première rencontre à Paris en avril 2008 puis une seconde en novembre à Tunis avaient permis d'identifier quatre thèmes pour suggérer un projet concret sur l'agriculture dans ce cadre. Il s'agissait du développement durable en milieu rural, de la promotion des produits de qualité et du développement des indications géographiques, de la sécurité alimentaire et des normes sanitaires et enfin de la coordination de la recherche agricole. Ces pistes avaient été retenues pour figurer dans la déclaration de la conférence des ministres de l'Agriculture de l'UPM qui aurait dû se tenir en 2010. Malheureusement, Venise en 2003 reste



encore à ce stade la seule et unique rencontre euro-méditerranéenne sur l'agriculture. Sur le plan des échanges agricoles, les flux restent certes importants entre l'UE et les pays du pourtour méditerranéen, mais de nouveaux acteurs extrarégionaux contribuent aussi à nourrir ces marchés qui ne sont plus le cœur géoéconomique de la planète mais pleinement globalisés sur le plan commercial. La libéralisation des échanges agricoles euro-méditerranéens reste un chemin complexe qui s'imprime sur la carte régionale à travers une dynamique exclusivement bilatérale et qui peut parfois faire l'objet de débats passionnés comme dans le cas de l'accord entre l'UE et le Maroc signé en 2012. Si l'agriculture progresse peu à peu dans les échanges euro-méditerranéens, la problématique des insécurités alimentaires s'est invitée quant à elle bien plus fortement. En effet, dans le contexte mondial caractérisé par le renchérissement du prix des denrées de base, les pays méditerranéens connaissent tous une inflation alimentaire importante. Cette pression supplémentaire sur les conditions de vie au quotidien a contribué à catalyser les mécontentements d'une large couche de la population. Le problème de la vie chère est ainsi apparu comme l'un des facteurs majeurs dans l'émergence de troubles sociaux au début de la décennie 2010. La volatilité des prix et la sécurité alimentaire ont donc été naturellement les thèmes retenus pour la 9^{ème} réunion ministérielle du CIHEAM qui s'est tenue à Malte en septembre 2012.

Établir des coopérations durables et élargir le périmètre des actions

Compte tenu de l'ampleur des défis à relever dans cette région méditerranéenne, le CIHEAM poursuit sa mission de coopération multilatérale en travaillant en partenariat avec les organisations internationales et régionales présentes dans la zone mais aussi avec les institutions nationales dans chacun des pays membres. D'abord et bien sûr comme par le passé avec les institutions européennes. Face à l'évolution que connaît l'agriculture en Méditerranée, le CIHEAM a mis en œuvre ses capacités institutionnelles pour mobiliser les organismes de formation et de recherche de la Méditerranée. Ensemble, ils ont proposé des programmes d'actions régionaux (PAR) initiés en 1998 et financés conjointement par le CIHEAM et la Commission européenne pour créer des liens régionaux durables de coopération entre administrations, experts et institutions. Ces programmes ont renforcé les liens de coopération avec les institutions d'enseignement et de recherche agricole de l'Égypte, du Maroc, de la Tunisie et de la Turquie. Ils ont ainsi favorisé l'émergence de pôles d'excellence dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée dans les domaines jugés prioritaires : entre l'IAM de Bari et l'Égypte sur l'irrigation, entre l'IAM de Chania et la Turquie sur les ressources naturelles, entre l'IAM



de Montpellier et la Tunisie sur les politiques agricoles et enfin entre l'IAM de Saragosse et le Maroc sur l'agriculture pluviale.

Il est important de signaler que ces quatre PAR sont le résultat d'un long processus de discussion entre le CIHEAM et la Commission européenne entamé dès 1992 sous l'égide d'**Edgard Pisani**. Le CIHEAM a continué parallèlement d'être actif au sein du système d'appels d'offre internationaux de l'UE dans le cadre du 6^{ème} et 7^{ème} PCRD. Les IAM sur toute une série de thèmes où ils sont compétents, participent à ces programmes de recherche en étant les animateurs ou les partenaires des différents consortiums. En matière de recherche, les objectifs poursuivis ici par le CIHEAM sont explicites : faciliter l'insertion scientifique des équipes du Sud et de l'Est de la Méditerranée au sein des réseaux internationaux et ainsi renforcer les capacités de ses pays membres. Cette politique passe de plus en plus par l'articulation intelligente entre l'exigence d'une recherche tournée vers l'action et l'impératif de l'innovation. En outre, la relation entre le CIHEAM et la Commission européenne a connu au début de l'année 2012 une nouvelle étape. Dans le cadre de la politique européenne de voisinage (PEV) renouvelée, dont le document d'orientation a été communiqué en mai 2011, la Commission européenne a décidé de mettre en œuvre un programme visant à accompagner le développement agricole et rural des pays méditerranéens (ENPARD). Dans un premier temps, les interventions seront concentrées sur quatre pays, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie. Pour mettre en œuvre ce programme, les Directions générales du développement et de la coopération (DG DEVCO) et de l'agriculture et des affaires rurales (DG AGRI) de la Commission européenne ont désigné en décembre 2011 le CIHEAM-IAM Montpellier comme opérateur du projet pour la période allant de janvier 2012 à juin 2014.

Avec le Conseil de l'Europe, les relations restent privilégiées. En juin 2007, elles ont même connu un moment très fort quand Walter Schmied, président de la Commission agriculture de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, présenta un rapport remarqué sur la politique agricole et rurale euro-méditerranéenne, qui sera adopté à l'unanimité et qui fera l'objet d'une discussion constructive dans l'hémicycle à Strasbourg, en présence de nombreux représentants de pays méditerranéens et d'organisations internationales. Parmi celles-ci, le CIHEAM était là, à plus forte raison que son Secrétaire général, **Bertrand Hervieu**, avait élaboré lui-même le rapport à l'invitation de Walter Schmied, en mobilisant les compétences de ses équipes à Paris et dans les Instituts. Avec l'OCDE, l'autre parrain politique de la création du CIHEAM, le Centre collabore de manière fréquente.



Avec la FAO, le CIHEAM entretient des relations institutionnelles depuis 1977. En janvier 2009, une nouvelle convention a été signée pour encadrer l'ensemble des activités développées entre l'agence onusienne et les IAM. Les deux organisations s'engagent à intensifier leur partenariat en matière d'alimentation traditionnelle, de protection des forêts, de modernisation des techniques d'irrigation et de gestion des maladies des plantes et des mesures de quarantaine. Leur coopération porte également sur d'autres secteurs, notamment les pêches et l'aquaculture, la production animale, les ressources phytogénétiques et l'agriculture de montagne. Poursuivant les objectifs du comité *Silva Mediterranea* dont les origines remontent en 1911, la FAO et le CIHEAM entreprennent des recherches en matière de gestion durable des forêts en Méditerranée, avec une attention particulière sur la prévention des feux de forêt, la reforestation et la biodiversité. D'ailleurs sur ce thème, en 2012, l'ERA-NET sur la coordination de la recherche forestière en Méditerranée a été mis en place. Soutenu par la Commission européenne, l'objectif de FORESTERRA est de mutualiser l'expertise scientifique sur les forêts entre les pays méditerranéens. Comme pour ARIM-NET en 2007, le CIHEAM a soutenu et contribué à l'élaboration de ce projet et il est membre à part entière du consortium. Avec l'UNESCO, des projets sont menés dans les Balkans sur le développement pastoral des zones de montagne. Le CIHEAM entretient aussi des relations institutionnelles avec les autres grandes agences onusiennes comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds international du développement agricole (FIDA) et la Banque Mondiale. Ces relations peuvent parfois se traduire par des programmes de coopération communs en matière de formation ou au niveau de la recherche et des projets de développement.

Au début du 21^{ème} siècle, le CIHEAM ne manque pas de renforcer et d'étendre son réseau auprès d'organisations agricoles régionales ou à vocation technique comme l'Organisation Mondiale de la santé animale (OIE), l'Association européenne de zootechnie, l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), l'Institut international du froid (IIF), la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), le Conseil oléicole international (COI), l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), l'Institut méditerranéen de certification (IMC), l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed), l'Université euro-méditerranéenne, basée en Slovénie (EMUNI), le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD), l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP), la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM) ou encore le Forum de coopération économique de la Mer Noire (BSEC).



Compte tenu du caractère stratégique des questions environnementales, le CIHEAM a noué également une relation importante avec le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM). En 2003, un accord de coopération est signé sous l'impulsion de **Salvino Busuttil**, Président du Conseil d'administration du CIHEAM, et qui avait été coordinateur du PAM à Athènes. Cette relation s'est ensuite déclinée avec le Plan Bleu qui est l'un des centres d'action régionale du PAM. Cela s'est traduit entre autre par la réalisation conjointe de l'édition 2009 de *Mediterra* portant sur le développement rural durable. C'est la même convergence d'intérêts qui a conduit le CIHEAM et l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de travailler ensemble sur les questions liées à la qualité et à la sécurité sanitaire des produits agricoles. Sur ce thème, un séminaire international a été organisé à Parme en juin 2007, là où se situe le siège de l'EFSA. Ce fut l'occasion de la première manifestation d'envergure à laquelle participait le Président tunisien du CIHEAM **Abdelaziz Mougou** tout juste élu à cette fonction. Avec le Centre International pour la Recherche Agricole dans les Zones Arides (ICARDA), les relations institutionnelles sont aussi anciennes et solides. En octobre 2008, le CIHEAM avait à ce titre participé à Damas à la réunion générale de l'association régionale des institutions de recherche agronomique du monde arabe. Les IAM développent souvent des projets conjoints avec l'ICARDA, ce centre qui fait partie du dispositif international CGIAR dont le secrétariat a été transféré de Washington à Montpellier en 2011. Clin d'œil de l'histoire, l'ancien directeur général de l'ICARDA, l'égyptien **Adel El Beltagy** sera élu Président du Conseil d'administration du CIHEAM à compter d'avril 2011.

Par ailleurs, le CIHEAM entretient des relations privilégiées avec les agences nationales de coopération des pays hôtes de ses Instituts. Ainsi en Espagne avec l'AECID, en Italie avec le Service de Coopération du ministère des Affaires étrangères et de l'AFD en France. Ce lien avec les autorités nationales se double de rapports étroits avec les collectivités territoriales où sont situés les IAM. La politique méditerranéenne de la région des Pouilles se développe le plus souvent en concertation avec l'Institut de Bari. Le rayonnement agronomique de la région Languedoc-Roussillon puise aussi sa dimension internationale dans la plateforme méditerranéenne de l'Institut de Montpellier. L'activité menée au sein de l'IAM de Chania renforce l'attractivité de la Crète. Enfin l'IAM de Saragosse reste solidement ancré sur ces terres aragonaises sans pour autant oublier sa vocation première au service de la Méditerranée. À l'heure où les collectivités territoriales sont amenées à jouer un rôle de plus en plus important dans les relations internationales, le CIHEAM et ses Instituts bénéficient d'atouts supplémentaires lorsqu'ils parviennent à travailler de concert avec les autorités locales et centrales.



Au cours des dernières années, le CIHEAM a été de plus en plus associé aux manifestations scientifiques internationales et aux grands forums politiques. Preuve d'une reconnaissance pour l'institution en ce qui concerne ses capacités à contribuer à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'amélioration des connaissances, au partage des expériences et à la coopération sur le terrain. Ainsi, symboliquement est-il possible de mentionner la présence du CIHEAM aux forums mondiaux de l'eau, que ce soit en 2006 à Mexico, en 2009 à Istanbul ou en 2012 à Marseille. C'est aussi grâce à cette visibilité internationale que le CIHEAM est appelé parfois à jouer un rôle dans des pays non membres où les besoins de développement agricole et les enjeux de sécurité alimentaire sont immenses. Mobilisé par le gouvernement italien, l'IAM de Bari s'est ainsi retrouvé présent sur des projets agricoles et ruraux en Irak dans le cadre de la reconstruction du pays ou encore en Syrie. De même, les quatre Instituts n'ont pas oublié les Balkans et les pays de l'ex-Yougoslavie dans le champ géographique de leur coopération, ce qui permet d'entretenir le lien historique de départ entre le CIHEAM, la Yougoslavie et la Méditerranée. Après les événements tragiques survenus dans les Balkans au début des années 1990, l'Institut de Bari a animé un projet d'appui aux services de vulgarisation agricole des Etats issus de la dislocation yougoslave. Les Instituts n'hésitent pas à élargir leur champ de coopération par-delà la Méditerranée. Ceux de Bari et de Montpellier ont ainsi porté des projets ambitieux de coopération avec l'Éthiopie, vaste pays soumis à une situation d'insécurité alimentaire.

Au début de la décennie 2010, le climat économique étant ce qu'il est, l'action du CIHEAM cherche à maximiser l'impact des programmes de formation, de recherche et de coopération. Ce souci de l'efficacité est au cœur des stratégies proposées par le Secrétaire général espagnol **Francisco Mombiola** qui a pris ses fonctions à l'automne 2009 et mises en œuvre par les directeurs des quatre Instituts. Pour maintenir la bonne santé financière, résultat d'une gestion rigoureuse et collective par les pays membres depuis la création du CIHEAM, un travail a été engagé dès 2005 pour réformer le système comptable du CIHEAM et l'adapter aux nouvelles normes internationales IPSAS. A la veille de son cinquantième anniversaire, le CIHEAM s'adapte donc à la nouvelle donne économique régionale. Il devra aussi aborder son demi-siècle d'existence en répondant aux nouveaux défis lancés à la fois par les révoltes arabes mais également par les contraintes financières renforcées de ses Etats membres.



Conclusion

L'année 2012 marque le 50^{ème} anniversaire de la création du CIHEAM. Une organisation vieille d'un demi-siècle, mais qui apparaît très moderne dans ses missions et ses méthodes de travail. Une histoire longue, et parfois sinueuse, mais qui a su traverser les cinq dernières décennies sans jamais perdre de vue l'ambition d'une plus forte coopération entre Méditerranéens. Au gré des événements régionaux et internationaux, le CIHEAM est parvenu à conjuguer l'exigence de l'adaptation avec l'impératif de l'évolution. L'élargissement aux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, dès la décennie 1980, fut un pari audacieux. Il s'agissait même d'un projet précurseur pour l'époque. Fort de ses 13 Etats membres et de ses 5 sites d'implantation géographiques (Bari, Chania, Montpellier, Paris et Saragosse), le CIHEAM cultive au quotidien le dialogue méditerranéen en associant à ses activités toutes les compétences nationales et internationales qui partagent ce goût du collectif.

L'unité de cette volonté n'exclut pas la reconnaissance de la diversité. Faire exister la Méditerranée, accepter la diversité des réalités, travailler sur ce qui rassemble : voilà des lignes directrices qui furent au fondement de la création du CIHEAM et qui restent aujourd'hui au cœur de son action. La formation du capital humain, le progrès de la science, la production de connaissances et l'application de savoir-faire sur ces terres méditerranéennes où l'agriculture demeure nourricière constituent une combinaison d'activités qui se renforcent mutuellement et qui sont placées au service de la coopération multilatérale.

Au moment où se célèbre ce cinquantième anniversaire, la pertinence géopolitique du CIHEAM se confirme. Les questions agricoles et alimentaires sont redevenues centrales dans l'agenda stratégique mondial. La problématique du développement durable marque également le début du 21^{ème} siècle. Quand on s'interroge sur les changements climatiques, la disponibilité de l'eau et l'usage des sols, c'est d'abord et avant tout d'agriculture dont on parle. La plus vieille activité humaine reste plus que jamais d'actualité. Simultanément, la zone méditerranéenne s'affiche comme un baromètre majeur des relations internationales. Sans cesse en effervescence à travers l'histoire, cet espace connaît depuis quelques mois une série d'événements politiques déterminants pour son avenir. Depuis peu, la Méditerranée, du Nord comme du Sud, est entrée dans une phase de transitions sociales, économiques et institutionnelles qui la transformera en profondeur. Ajoutée à l'ensemble déjà critique de défis régionaux, l'émergence de nouvelles aspirations et l'essor de dynamiques politiques inédites



obligent à privilégier une vision à moyen-long terme au sujet de la coopération en Méditerranée.

Une telle démarche prospective ne passe pas uniquement par l'identification des actions prioritaires et des solidarités à mettre en œuvre pour assurer le développement des pays méditerranéens. Les enjeux sont connus. Et l'agriculture, assurément, fait partie des secteurs déterminants pour le futur de la Méditerranée. Non, il faut aussi, sans les craindre, affronter les défis du présent pour construire cet avenir meilleur que tous appellent de leurs vœux. Mer fermée et terre d'ouverture, l'interface méditerranéenne ne peut exister que si se maintiennent durablement les projets imaginés et concrétisés. C'est le cas du CIHEAM. Ses fondateurs, en plantant cette idée dans le décor européen des années d'après-guerre et en réunissant des pays que tant de choses opposaient alors, ont réussi leur pari précisément parce que leur vision s'accrochait à l'essentiel et à l'idéal. Une utopie mobilisatrice ayant entraîné dans son sillage des hommes et des femmes convaincus que cette Méditerranée n'était pas condamnée à vivre au passé. Cette passion pour le futur nourrit une certaine forme d'optimisme et il est certain qu'il en faut beaucoup dans cette région méditerranéenne.

Contribuer au développement de la Méditerranée et participer à la construction de son avenir, voilà bien la raison d'être du CIHEAM. Ce n'est pas le constat de cinquante années d'expériences. C'est le message principal diffusé à l'heure où la tentation de replis sur soi frémit alors que cette région du monde réclame du courage, de la détermination et de l'audace.



Annexes

- Ratification des Etats membres du CIHEAM
- Présidents du Conseil d'administration du CIHEAM
- Secrétaires généraux du CIHEAM
- Présidents du Comité scientifique consultatif depuis décembre 1991
- Directeurs des Instituts Agronomiques Méditerranéens (IAM)
- Note sur l'évolution du budget du CIHEAM
- Budget du CIHEAM pour l'année 2012

Ratification du traité de création par les Etats membres du CIHEAM

Pays	Date de ratification
Albanie	22 janvier 1992
Algérie	6 juin 1986
Egypte	12 mai 1986
Espagne	9 août 1963
France	3 février 1965
Grèce	12 janvier 1965
Italie	9 septembre 1965
Liban	21 février 1994
Malte	29 mars 1989
Maroc	31 octobre 1990
Portugal	10 janvier 1966 (protocole n°1) 9 avril 1967 (protocole n°2)
Tunisie	29 mai 1985
Turquie	9 mai 1967
Yougoslavie	3 mai 1967

Présidents du Conseil d'administration du CIHEAM

Ramón ESTERUELAS (Espagne)	1962 – 1983
Carlo SCARASCIA-MUGNOZZA (Italie)	1983 – 1987
Albert SIMANTOV (Grèce)	1987 – 1991
Edgard PISANI (France)	1991 – 1995
Jeronimo GODINHO-AVO (Portugal)	1995 – 1999
Salvino BUSUTTIL (Malte)	1999 – 2003
Mouïñ HAMZE (Liban)	2003 – 2007
Abdelaziz MOUGOU (Tunisie)	2007 – 2011
Adel EL-BELTAGY (Egypte)	2011 –



Secrétaires généraux du CIHEAM

Pierre BRAULT (France)	1965 – 1969
Raymond LIGNON (France)	1969 – 1982
Georges ESTIEVENART (France)	1983 – 1985
Raymond FEVRIER (France)	1985 – 1991
Mustapha LASRAM (Tunisie)	1991 – 1997
Enzo CHIOCCIOLI (Italie)	1997 – 2003
Bertrand HERVIEU (France)	2003 – 2009
Francisco MOMBIELA MURUZABAL (Espagne)	2009 –

Présidents du Comité scientifique consultatif

Jean BUSTARRET (France)	1972 – 1979
Raymond FEVRIER (France)	1979 – 1987
Mustapha LASRAM (Tunisie)	1987 – 1991
Jean BOYAZOGLU (Grèce)	1991 – 1995
Larbi FIRDAWCY (Maroc)	1995 – 1997
Jean-Claude FLAMANT (France)	1997 – 1999
Mouïin HAMZE (Liban)	1999 – 2001
Ignacio ROMAGOSA (Espagne)	2001 – 2003
Mohamed NAWAR (Égypte)	2003 – 2005
Teodoro MIANO (Italie)	2006 – 2008
Masum BURAK (Turquie)	2008 – 2012

Directeurs du CIHEAM-IAM Bari

Pasquale DEL PRETE	Novembre 1961 – Décembre 1965
Luigi CAVAZZA	Janvier 1966 – Juin 1967
Giorgio SPALAZZI	Juin 1967 – Juillet 1969
Roberto GUICCIARDINI	Intérim jusqu'en Janvier 1970
Nicola MATARRESE	Janvier 1970 – Juillet 1974
Roberto GUICCIARDINI	Novembre 1974 – Juillet 1978
Giuseppe COLOMBO	Octobre 1978 – Novembre 1987
Cosimo LACIRIGNOLA	Depuis Novembre 1988

Directeurs du CIHEAM-IAM Chania

Theodoros DIMOPOULOS	Janvier 1983 – Juillet 1987
Alkinoos NIKOLAIDIS	Juillet 1987 – 31 mai 2012
Giorgios BAOURAKIS	Depuis le 1er juin 2012



Directeurs du CIHEAM-IAM Montpellier

Gabriel BUCHET	Directeur de l'École Supérieure d'Agriculture, délégué dans les fonctions de directeur de l'IAMM en 1962, jusqu'en avril 1966
Lucien ESCARD	Avril 1966 – Décembre 1969
Raymond LIGNON	SG du CIHEAM Directeur par intérim 1970 -1974
Louis MALASSIS	Janvier 1974 – Novembre 1978
Jean-Pierre FREMEAUX	Décembre 1978 – Août 1979
Jean MOLINIER	Septembre 1979 – Décembre 1985
Roland PEREZ	Janvier 1986 – Décembre 1996
Gérard GHERSI	Janvier 1997 – Décembre 2004
Vincent DOLLE	Depuis Janvier 2005

Directeurs du CIHEAM-IAM Saragosse

Jose Miguel BOLIVAR SALCEDO	Juillet 1969 – Avril 1970
Adolfo PÉREZ SÁNCHEZ	Intérimaire à partir d'avril 1970
Juan Francisco GÁLVEZ MORROS	Novembre 1970 – Août 1971 Officiellement désigné mais n'a jamais occupé le poste
Javier TÉLLEZ	Janvier 1972 – Janvier 1974
Manuel VIDAL HOSPITAL	Février 1974 – Mars 1975
Miguel MUT CATALÁ	Mars 1975 – Mars 1988
Miguel VALLS ORTIZ	Avril 1988 – Avril 2003
Luis ESTERUELAS HERNÁNDEZ	Mai 2003 – Avril 2011
Ignacio ROMAGOSA CLARIANA	Depuis mai 2011



Note sur l'évolution du budget du CIHEAM

Le budget du CIHEAM au cours de son histoire a évolué au gré des politiques mises en oeuvre. Trois phases peuvent être identifiées :

- 1962 - 1982

Création de l'institution et mise en place des instruments nécessaires à la formation ainsi que la coopération. Le budget s'établit autour du secrétariat général, de l'IAM de Bari et de l'IAM Montpellier. Les activités liées à l'institut de Saragosse sont gérées directement par l'INIA (Instituto Nacional de Investigaciones Agrarias). En euros constants le budget moyen annuel s'élève pour l'organisation à 950 000 euros.

- 1982 - 2002

Essor du CIHEAM sous l'impulsion d'une coopération soutenue par les organisations internationales, notamment la Commission Européenne et la FAO.

Création de l'IAM de Chania et intégration de l'IAM de Saragosse dans le budget du CIHEAM. Les moyens financiers mis en œuvre pour accompagner cette politique de développement des activités du CIHEAM ont connu une augmentation considérable sur cette période. Le budget moyen annuel a été porté à 28 millions d'euros (en euros constants).

- 2002 - 2012

Stabilisation et optimisation des moyens financiers de l'organisation.

Les budgets de cette période s'élèvent à une moyenne de 30 millions d'euros.



Budget du CIHEAM pour l'année 2012 en euro

Le budget du CIHEAM s'articule autour de deux composantes :

- Un budget de fonctionnement financé principalement par les contributions obligatoires des pays membres (17,66 millions d'euros pour l'année 2012 dont 16,04 millions d'euros de contributions obligatoires).
- Des actions de coopération financées sur contrats et conventions avec des organismes extérieurs (9,68 millions d'euros pour l'année 2012).

Budget de fonctionnement	
Secrétariat Général	3 034 176
IAM Bari	6 128 898
IAM Chania	2 016 500
IAM Montpellier	3 218 738
IAM Zaragoza	3 265 386
TOTAL	17 663 698
Activités de coopération	
Secrétariat Général	0
IAM Bari	6 560 470
IAM Chania	669 000
IAM Montpellier	2 170 000
IAM Zaragoza	284 241
TOTAL	9 683 711
BUDGET GLOBAL	
Secrétariat Général	3 034 176
IAM Bari	12 689 368
IAM Chania	2 685 500
IAM Montpellier	5 388 738
IAM Zaragoza	3 549 627
TOTAL	27 347 409

Imprimé novembre 2012
Ideaprint - Bari, Italie
tel +39 080 5424587 ~ ideaprint@virgilio.it